Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 19 No. 50 Edmonton, vendredi le 28 février 1986 20 pages 0.50

Paul Blais, ex-étudiant de J.H. Picard — *"L'objectif était de former des gens vraiment bilingues. Le système scolaire n'a pas réussi à atteindre son objectif. Je ne suis pas très bon en français."*

Philippe Gibeau, commissaire — *"Nous demandons simplement le même traitement que celui accordé aux anglophones protestants du Québec. Les deux groupes, anglophones et francophones doivent être séparés éventuellement."*



Des parents anglophones assistaient mercredi le 19 février dernier à une soirée d'information organisée par le comité de parents de l'école J.H. Picard d'Edmonton. Voir l'article de Maryse Gagnon sur la soirée du mardi en page deux et l'éditorial de Paul Denis en page 4.

AU SOMMAIRE

Vous voulez de l'action? Voyez Jeunesse en Action .... page 14

YVES LAVERTU

L'an prochain, le petit Bernard de Beaumont pourra se rendre sans frais à l'école d'Edmonton. Sa mère Gisèle vient d'obtenir de la Commission des écoles publiques de Leduc le transport gratuit.

Le tout s'est fait sans difficulté. N'étant pas satisfaite du programme d'immersion, Gisèle Lemire a donc appelé le Conseil scolaire. Sa question: "Est-ce que je peux obtenir le transport gratuit pour mon enfant s'il va à l'école Maurice Lavallée à Edmonton?"

Pas de problème, lui répond-t-on. Puisqu'on ne peut ici lui offrir une école française, on se charge des frais.

Heureuse surprise. Car conduire en plein hiver durant trois quarts d'heure jusqu'à Edmonton ne lui souriait pas. Le petit de première année embarquera donc avec les "grands" qui se rendent à l'école Picard d'Edmonton. Un autobus fait le trajet.

Une histoire particulière

Depuis environ quinze ans, les parents de Beaumont n'ont pas à débourser pour le transport vers J.H. Picard. Une entente avait à ce moment été conclue affirme M. Laurence Beaudoin principal de l'école Beau Meadows. Ce qu'il ne savait pas lui non plus, c'est que le transport est maintenant gratuit même au niveau de l'élémentaire.

À l'époque de la signature de l'entente, Beaumont avait encore un caractère français prédominant. Cependant, le nombre d'élèves après la neuvième année diminuait sans cesse.

Le Conseil scolaire avait alors conclu avec la communauté une entente pour compenser la fermeture des programmes de 10e, 11e et 12e année. Le transport et la scolarité serait gratuit pour ceux désirant continuer à étudier en français à Edmonton. L'école J.H. Picard serait l'établissement choisi.

Encore aujourd'hui, environ 12 des 24 finissants de 9e année de l'école J. Lapointe poursuivent le programme d'immersion à Picard. Ce sont les chiffres du principal de l'école, M. Louis Soucy.

Voir TRANSPORT page 16

L'école Picard ne satisfait pas totalement



Maryse Gagnon

EDMONTON — «La présence d'une école secondaire française à Edmonton est un besoin vital. L'école secondaire J.H. Picard se doit donc de devenir une école purement française administrée par des francophones de coeur et de culture»

Tels sont les propos qui furent énoncés lors de la rencontre publique du Comité Consultatif des parents de l'école J.H. Picard tenue le 18 février dernier à Edmonton.

Selon les affirmations émises, *il semble que l'école J.H. Picard ne réponde pas exactement aux* besoins et intérêts des étudiants francophones. Bien qu'elle desserve très adéquatement les étudiants anglophones voulant s' enrichir d'une deuxième langue, il en est autrement pour les franco-albertains.



Les orateurs lors de la soirée de mercredi devant les parents anglophones.

En effet, on affirme qu'à la fin de leurs études secondaires, les étudiants francophones ont une connaissance très limitée de leur propre langue. Il en résulte un manque flagrant de vocabulaire et de compréhension ainsi qu'une incapacité de pouvoir s'exprimer de façon convenable. En fait, il sont beaucoup plus à l'aise en anglais qu'en français, ce qui logiquement devrait être le contraire.

Selon le comité de Parents, les francophones d'ici ont droit à leur propre école secondaire et non seulement à une école d'immersion comme cela existe à l'école J.H. Picard actuellement. L' école d'immersion et l'école francophone visent deux clientèles tout à fait différentes, il ne peut donc y a voir cohabitation sous un même toit.

Si l'on veut donner à l'école J.H. Picard le véritable statut qui lui revient, il faudra d'une part, exclure les anglophones de l'école et créer un programme d'enseignement pouvant répondre entièrement à l'étudiant francophone de la 10ième à la 12ième année. Certaines démarche ont d'ailleurs été annoncées quant à la reconstruction du programme d'éducation pour les élèves de 10ieme année. On prévoit le mettre en marche en septembre prochain.

Ce n'est donc pas un privilège que de pouvoir se sentir chez-soi. «La situation actuelle est anormale et par le fait même dommageable aux francophone ayant droit eux aussi à une éducation convenable» comme le soulignait M. Guy Lacombe, président du Comité Consultatif des Parents de J.H. Picard.

Faire de J.H. Picard une école exclusivement francophone, ce n'est pas pour demain. Mais avec un appui absolu de la part des parents, un *soutien de la commision scolaire d'Edmonton ainsi qu'une* continuité des revendications déja entreprises, il est permis de croire que d'ici 1988 cette nécessité deviendra réalité.

Les correspondants du FRANCO sur les bancs d'école

MARIO BOUCHARD

Les correspondants du FRANCO-ALBERTAIN se connaissent un peu mieux et sont mieux outillés pour faire leur travail.

En effet, ils ont passé la fin de semaine du 15 au 17 février ensemble, sur les bancs de l'école, à Edmonton.

Les seize correspondants ont pu prendre connaissance du rôle et de l'éthique du journaliste dans la communauté. Également, ils ont approfondi les éléments fondamentaux permettant de vous offrir des textes vivants et réalistes. Cette session d'information était dirigée par Renel Bouchard du journal québécois " LE CANADA FRANÇAIS".

Le vendredi soir, nous nous somme réunis aux ateliers de travail de l'hebdomadaire. On débuta par une table ronde où il fut question de la régionalisation et des ententes avec les associations régionales. La soirée fut couronnée par une dégustation de vins, de fromages et de crudités. Échanges, humour et curiosité composaient les ingrédients du cocktail de ce dynamique groupe de travail.



M. Renel Bouchard

L'atmosphère de camaraderie qui se dégageait a su plaire, autant aux journalistes qu'à l'éditeur-directeur du FRANCO, M. Paul Denis. Aussi, le très coloré journaliste et rédacteur en chef, M. Yves Lavertu n'avait que de beaux mots à formuler à l'issuede l'événement.

Somme toute, ce fut un recyclage journalistique apprécié à l'unanimité. Cela donne le but de "mieux vous servir et d'améliorer la qualité de notre journal" de conclure M. Denis.

N.B.: Cette session avait été rendue possible grâce à un soutien financier du Bureau du Québec à Edmonton et de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ).

Une première femme entre au club Richelieu



A leur première réunion de la saison, en septembre dernier, les membres acceptaient à l'unanimité l'admission des femmes au club Richelieu. Ce vote allait mettre fin aux traditions d'un club exclusivement masculin établies depuis la fondation du club en 1969. La première femme Maryse Jobin, a été admise au club au cours d'une cérémonie d'investiture lors du souper du Gouverneur le 21 janvier dernier. Le Club se réjouit du geste posé par Maryse, geste qui sera imité sans doute par plusieurs autres candidates.

Sur la photo, Maryse Jobin recoit le bouton et le manuel Richelieu des mains du Président Goyer; à l'arrière plan, le trésorier Côté et à gauche le gouverneur de la région de l'oust, Philippe Le Quéré de Winnipeg

Le Père Drouin n'est plus

Le vendredi 21 février est décédé à Edmonton le Père Emeric Drouin o.m.i., bien connu de la communauté franco-albertaine.

Originaire du Québec, il a cependant passé la très grande partie de sa vie en Alberta où il a entre autres enseigné au Collège St-Jean à Edmonton. Il a de plus été curé de la paroisse Ste-Famille à Calgary.

Le Père Drouin fit une thèse de doctorat sur l'histoire de St-Paul des Métis. Il devait par la suite être nommé archiviste des Pères Oblats.

Il est décédé à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie. Mardi le 25 février, une cérémonie religieuse devait avoir lieu pour lui en l'église catholique de St-Albert. Il reposera au cimetière des Oblats de cette localité.



Ici-Edmonton



Jean Gauthier

L'A.C.F.A d'Edmonton songe à créer un centre communautaire

L'idée de la création d'un centre communautaire pour les francophones d'Edmonton refait surface. Cette idée pourrait constituer l'un des dossiers importants de l'actualité francophone à Edmonton dans un proche avenir. Même que des démarches en ce sens ont déjà débuté.

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a effectué une demande de subvention auprès de la ville d'Edmonton. Cette subvention financière servirait essentiellement à l'embauche d'un(e) consultant(e) dont le travail ne concernerait que le dossier du centre communautaire.

Mise à part l'A.C.F.A. régionale, d'autres organismes et même des personnes se sont montrés intéressés à l'idée de voir un jour la ville d'Edmonton dotée d'un centre communautaire. Un comité s'est tout dernièrement mis à la tâche. Les Scouts et Guides, Francophonie Jeunesse de l'Alberta et Alliance Chorale ont des représentants oeuvrant dans ce comité.

De plus, lors de la dernière réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale d'Emonton des hommes et des femmes d'affaires se seraient montrés intéressés. Selon Agathe Gaulin de l'A.C.F.A. régionale ces organismes et personnes; "sont prêts à faire des compromis afin de travailler ensemble". Une telle attitude augure bien afin de rendre leurs démarches concluantes.

Par rapport au centre communautaire lui-même précisons que les organismes et personnes présentement envisagent d'avoir des bureaux dans l'enceinte de cet édifice, si jamais il est contruit. La présence d'une salle de rencontre et une autre de spectacle serait envisagées.

Les premières démarches semblent indiquer que le centre communautaire, advenant sa réalisation, aurait une vocation culturelle, sociale et économique.

Par ailleurs, il semblerait que le secteur de Bonnie Doon pourrait être le secteur éventuel ou serait situé le centre communautaire. Avec le nombre d'institutions francophones et de francophones mêmes, ce secteur d'Edmonton a de quoi plaire.

Bref, l'idée de la création d'un centre communautaire pour les francophones d'Edmonton n'est plus en veilleuse. Il est encore trop tôt pour affirmer si oui si non cette idée se concrétisera. Donc c'est à suivre.





Agathe Gaulin, agent de développement de l'ACFA régionale d'Edmonton.



Le Ciné-Club pour enfants présente le film ***"LA DERNIÈRE LICORNE"*** le 8 mars 1986 au Musée provincial à 10h30 (12845 - 102 avenue.).

Synopsis:
Une licorne part à la recherche d'autres licornes retenues captives par le roi Haggart. Un apprenti magicien transforme la licorne en une belle jeune fille qui a plus de chance d'être reçue au château du roi. Elle perd la mémoire. Le fils du roi s'éprend de l'étrangère qui finit par libérer ses semblables.

Les cartes de membres seront disponibles à la porte.
Les chandails au nom du Ciné-club pour enfants seront en vente à la porte.



L'ACFA régionale d'Edmonton

est à la recherche

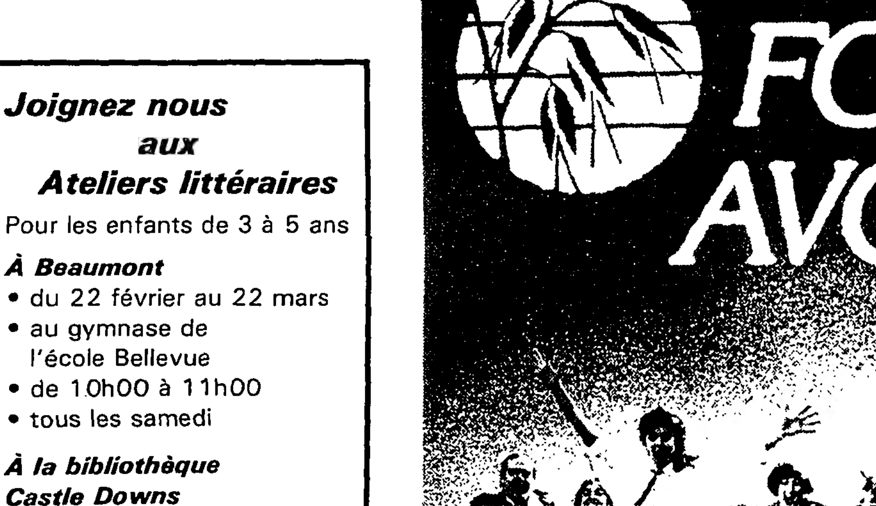
1) d'animateurs d'ateliers
- pour des enfants de 3 à 5 ans (animateurs avec expérience seulement)
- pour des enfants de 6 à 12 ans

2) de professeurs de musique
(tout instrument et tout niveau)

PRÉ-REQUIS:
- capable de s'exprimer de façon courante en français.
- savoir travailler en collaboration avec des enfants.
- être dynamique et responsable.

Contactez Gisèle au 469-6607 entre 9h00 et 16h30

FAITES-LE!
PARTICIPaction



Joignez nous aux Ateliers littéraires

Pour les enfants de 3 à 5 ans

À Beaumont
- du 22 février au 22 mars
- au gymnase de l'école Bellevue
- de 10h00 à 11h00
- tous les samedi

À la bibliothèque Castle Downs
- 15,333 Castle Downs Rd
- de 10h30 à 11h30
- les samedi jusqu'au 22 mars

- Millwoods centre récréatif
- de 9h30 à 11h00
- les mardi jusqu'au 8 avril

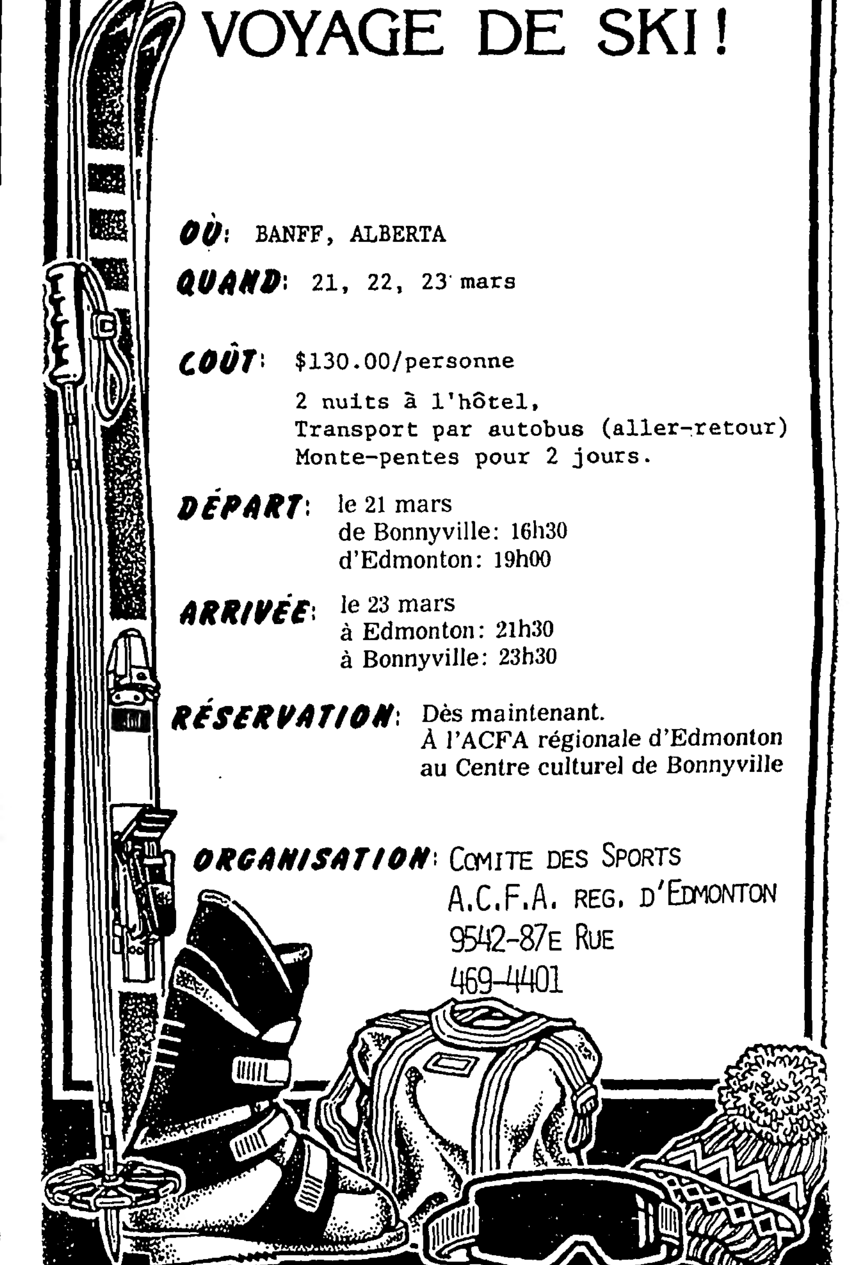
Création Jeunesse

À Beaumont
- *Pour les jeunes de 6 à 12 ans*
- *les samedi jusqu'au 22 mars*
- *de 11h00 à 12h30*
- *au gymnase de l'école Bellevue*





OÙ: **Château Lacombe (Salle Alberta A)**
DATE: **le 1er mars à 20h30**
COÛT: **6.00$ au Carrefour et à l'ACFA régionale**
7.00$ à la porte



VOYAGE DE SKI !

OÙ: BANFF, ALBERTA

QUAND: 21, 22, 23 mars

COÛT: $130.00/personne
2 nuits à l'hôtel,
Transport par autobus (aller-retour)
Monte-pentes pour 2 jours.

DÉPART: le 21 mars
de Bonnyville: 16h30
d'Edmonton: 19h00

ARRIVÉE: le 23 mars
à Edmonton: 21h30
à Bonnyville: 23h30

RÉSERVATION: Dès maintenant.
À l'ACFA régionale d'Edmonton
au Centre culturel de Bonnyville

ORGANISATION: COMITE DES SPORTS
A.C.F.A. REG. D'EDMONTON
9542-87E RUE
469-4401

Francopinion

Éditorial

La lutte scolaire se poursuit

COMBIEN longtemps encore les parents francophones devront-ils lutter pour obtenir, ce que d'autres prennent pour acquis depuis plusieurs générations, le droit à une école conçue pour le groupe linguistique de la minorité officielle. À Edmonton, l'école élémentaire francophone est acquise. Mais au niveau secondaire c'est une école d'immersion qui accueille les étudiants francophones.

Un groupe de parents francophones cherche à faire de l'école secondaire J.H. Picard d'Edmonton une véritable école francophone capable de répondre exclusivement aux besoins des étudiants francophones. Évidemment, ces parents rencontrent l'opposition forte des parents anglophones qui sont heureux, semble-t-il, avec le programme d'immersion actuel.

Présentement, il y a tout près de 330 élèves de la 9e à la 12e année à cette école, dont 20% sont anglophones, quelque 66 élèves. Les études, en Ontario particulièrement, ont démontré que dans un environnement anglophone il suffit de 10% ou moins d'anglophones dans une école pour dénaturaliser l'atmosphère française que l'on espère créer et soutenir.

Les résultats ne sont pas à envier et l'école J.H. Picard devient un exemple frappant d'une école qui, en fin de compte, ne répond plus aux besoins ni des francophones, ni des anglophones. Paul Blais, ancien étudiant à Picard, l'avoue franchement. Aux études post-secondaires dans un milieu francophone dans l'est, il se dit handicapé au niveau de ses connaissances du français, cherchant ses mots pour pouvoir exprimer sa pensée et accusant des lacunes sérieuses au chapitre de la langue écrite.

De fait, ces francophones diplômés de l'école Picard, ne maîtrisent pas non plus la langue anglaise. C'est d'ailleurs ce qui a inspiré M. Yvon Mahé, directeur du Bureau de l'éducation de l'ACFA, à parler de "semi-bilingues doubles" pour décrire des étudiants qui ne possèdent que la moitié de chacune des deux langues, le français et l'anglais.

L'école francophone est devenue le seul salut pour la communauté francophone. Sans ce genre d'école, le taux d'assimilation se maintiendra à des niveaux effrayants, de 50% à 75%, jusqu'à ce que l'anglicisation se fasse complètement.

Pour obtenir cette école que faut-il? Le Commissaire sortant, M. Philippe Gibeau, a avoué franchement sa façon de penser. Selon lui les Commissions scolaires et les gouvernements n'ont pas le courage d'agir en faveur des francophones. Ce qui laisse sous-entendre que les parents seront bien obligés de forcer la main des autorités pour obtenir ce à quoi ils ont droit.

Pour sa part, Me Georges Arès, Président de la Société des parents francophones, est convaincu qu'il faudra pousser cette cause jusqu'à la Cour Suprême du Canada, si pas pour obtenir l'école francophone en tant que telle, certes pour remettre la gestion de cette école entre les mains des parents.

Aussi bien se lancer tout de suite dans ce cas. L'expérience vécue, surtout dans les quelques dernières années, a démontré amplement que les autorités n'accéderont pas aux revendications des francophones, sauf sous pression ou sous l'obligation des Cours de justice.

Si les parents (il suffit de quelques uns seulement) de l'école J.H. Picard lancent tout de suite une poursuite judiciaire contre le Conseil scolaire catholique d'Edmonton, ils seront gagnants sur toute la ligne. D'abord une telle cause mettra de la pression au bon endroit cette fois, sur les commissaires. Puis, advenant un gain de cause miracle, la course peut être retirée en tout moment. Par contre, elle ira jusqu'à la Cour Suprême du Canada si les droits des parents ne sont pas respectés.

Mais il ne faut surtout pas tomber dans le guet-apens trop souvent tendu par les autorités, soit de "négocier de bonne foi" avant de commencer la poursuite judiciaire. Il faut apprendre une fois pour toute que les négociations se font plus énergiquement et avec de meilleurs résultats quand la Cour menace d'imposer un règlement judiciaire.

Si les autorités n'agissent pas bientôt, elles risquent de se faire poursuivre un jour pour dommages et intérêts par un francophone complètement assimilé par l'État accusé d'avoir péché par négligence ou pire encore, par dessein

PAUL DENIS



ECOLE ANGLOPHONE, FRANCOPHONE OU D'IMMERSION? LA DÉCISION REVIENT AUX PARENTS.

LETTRE AU FRANCO

Les fermiers dans la tourmente

MM. Isley et Fjordbotten,

Les fermiers de l'Alberta, Messieurs les ministres, font face à une situation désastreuse à cause de la mauvaise température et des prix tout à fait au-dessus de nos pouvoirs de contrôle. A la suite de la réunion des fermiers avec vous hier soir, je veux vous offrir bien humblement mes suggestions pour améliorer notre sort.

1 - Elimination des taxes fédérales et provinciales sur les essences et huiles utilisée par les fermiers.

2 - Que les intérêts sur les emprunts des fermiers en 1984-1985 soient plafonnés à 6% et que ce plafond soit maintenu jusqu'à ce que la vente de nos produits couvrent les frais de production et de main-d'oeuvre.

3 - Établissement d'un Conseil provincial des commodités agricoles. Cette autorité contrôlerait et vérifierait les prix exigés des fermiers pour produire.

4 - Un octroi de 50.00$ l'acre pour nous permettre de semer au printemps prochain. Octroi pour toutes les acres ensemencées en mai prochain — acres sous-louées incluses.

Respectueusement,
Bernard Chartrant

Traduction abrégée par L. T. Rémillard



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres des Associations canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton et Calgary, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Éditeur - Directeur: Paul Denis
Rédacteur en chef - Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Louise McKnight
Photo-composition - abonnements: Sylvie B. Guillette
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe # 1881

Sa cible: les Jeux d'hiver à Edson



Ruth Doyon

ST-ISIDORE — François Allard s'entraîne pour l'épreuve du biathlon des Jeux d'hiver de l'Alberta. Il représentera la zone 8. couvrant la région de Rivière-la-Paix, dans la catégorie juvénile (13 et 14 ans).

À 14 ans, François est déjà un mordu des sports. Mais en quoi le biathlon est-il différent? Il nous explique: "Le biathlon combine ski de fond et tir à la demande vitesse et endurance en skis, addresse et contrôle au tir. Compétitonner au niveau provincial est une expérience nouvelle pour moi. De plus je connais encore peu cette discipline".

C'est ici au Club de ski de fond de St-Isidore que François Allard s'est qualifié lors des épreuves régionales de biathlon.

Son entraînement

A chaque samedi ses entraîneurs Ron MacCanless pour le tir et Sven Paulsen pour le ski, le rejoingnent au Club de ski de fond de St-Isidore. C'est ici que les épreuves régonales de qualification ont eu lieu le 25 janvier dernier.

"Je vise une performance de 40 minutes pour le trajet de 5 km incluant 2 rondes de tir de 5 cartouches chacune. Pour améliorer mon temps, je travaille surtout la simple glisse, la double glisse et le patinage, une nouvelle technique utilisée en compétition."

Chaque cartouche qui n'atteint pas la cible, située à 50 mètres, augmente d'une minute le temps chronométré. C'est pourquoi François ne se contente pas de ses instructions du samedi. Il profite des quelques heures de clarté pour s'entraîner après l'école.

Suivant les Jeux d'hiver de l'Alberta à Edson où François Allard se rendra les 26, 27 et 28 février, la prochaine étape sera peut-être l'Alberta Cup Circuit.

Le CAC fait des heureux



Messieurs Léonidas Cadrin d'Edmonton et Louis Laberge de Girouxville ont été choisis les coopérateurs de l'année par le Conseil Albertain de la Coopération. (C.A.C.)

C'est au cours du Banquet annuel tenu le 14 février dernier à Edmonton que les heureux élus ont reçu cette distinction. Ron Poirier, directeur général du CAC a remis à chacun une plaque honorifique en les félicitant pour leur généreuse implication aux mouvements coopératifs albertains.

Par la même occasion, le Conseil Canadien de la coopération a aussi honoré Evens Lavoie de St-Isodore en lui décernant une plaque honorifique pour ses trois années de présidense au Canada. (A droite de la photo on reconnait le président du CAC Camille Bérubé).



Extraordinaire par Claude Roberto

Le printemps '86

La simplicité et l'élégance caractérisent la mode féminine du printemps 1986. Les couturiers font place à la ligne pure, nette, précise.

Les épaules sont affirmées, la taille est ceinturée, les hanches s'effacent. Les jupes courtes et étroites moulent les jambes et elles restent désespérément droites avec parfois quelques plis d'aisance à la taille. Les jupes plissées, par contre, sont moins populaires ce printemps.

La robe est omniprésente, féminisée par des mouvements drapés et des plis. Le tailleur est toujours là mais avec une veste plus près du corps. Tout est plus féminin et plus joli, même dans les tenues classiques pour le travail. Et avec la venue de la chaleur, on verra beaucoup, beaucoup de peau dénudée, surtout des dos et des épaules.

Pour les types de tissus qui prendront la vedette, citons les imprimés de tout genre, les rayures, les motifs à pois. Les couturiers favoriseront les cotons, les jerseys, le lin, la soie, en somme des textiles naturels qui respirent. Les pastels subtils - évoquant toujours le printemps - se trouveront associés à des couleurs plus toniques. Ainsi on osera des combinés tels qu'orangé et vert clair, turquoise pâle et violet, noir et jaune pastel, noir et blanc. Et le blanc sera toujours de mise, le jour comme le soir.

Pas de manteaux dans ces collections de printemps, mais de longs paletots vagues ou ceinturés, des imperméables vastes et légers ou des cirés noirs qui serviront autant de manteaux-pluie que de manteaux-soir. Enfin très peu de pantalons dans la nouvelle saison, plutôt des jupes-culottes.

Les accessoires seront peut-être moins nombreux dans les collections où l'accent est mis sur la simplicité. Mais ils seront plus voyants et les bijoux d'oreilles volumineux ne détonneront jamais. On retient aussi les chapeaux - de tout type -, les fleurs dans les cheveux, les ceintures, les sacs minuscules, les souliers à talons hauts pour le soir, souvent découpés et incrustés de métal.

Et au chapitre maquillage? Lise Watier, la seule compagnie canadienne de cosmétiques, vient de sortir ses couleurs printanières et propose la ligne Casablanca à votre visage. Pour les lèvres et les ongles, Lise vous fait choisir entre l'orangé très vif ou le rose-mauve, pour les paupières elle suggère un mariage de turquoise et de violet ou un rose dramatique ou bien encore un vert menthe.

Alors cette fin de semaine, pourquoi ne pas oublier un peu la neige pour songer aux collections de printemps?

Spordinaire par Claude Cornellier

Des hauts et des bas...

La vie n'est qu'un voyage en montagnes russes. La température tombe, la température rencontre. Le prix de l'essence monte, le prix de l'essence redescend. Mon moral monte, mon moral redescend. Si je me souviens bien de mes cours de micro-économie, l'équilibre est en état de constant désiquilibre, lbasé sur l'offre et la demande.

Tout étant relatif, il faut se demander quelles seront les transactions faites par Glen Sather d'ici le 11 mars, date limite des échanges dans la ligue nationale de hockey. Vous remrquerez que je constate déjà que le gérant-général (vice-président, instructeur, publiciste et vendeur de chien-chauds) des Oilers fera des échanges, puisque cette façon d'agir est pratiquement historique au sein de l'équipe. Étudions donc de plus près l'offre et la demande...

Depuis maintenant trois ou quatre ans, on nous raconte que les Oilers possèdent le meilleur tandem de gardien de buts du circuit. Je ne conteste pas ce point, mais je constate que la fiche défensive de l'équipe est loin d'être celle des défenseurs (et dea vants qui se refusent à toute forme de patinage dans un sens où ils ne pourront par produire). On nous vante les mérites des Smith, Gregg, Huddy, Jackson et Fogolin, mais il demeure que seuls Coffey et Lowe jouent de façon consistante. Sather se doit donc de trouver un arrière-garde de qualité pour supporter ses deux étoiles. Il est d'ailleurs impérieux, pour la formation, de s'approprier un joueur de talent à cette position. Les Oilers marquent beaucoup de buts, mais il est tout à fait injustifié d'en accorder 11 à Toronto, ou six à Boston ou à New Jersey comme cela s'est produit dans le dernier mois.

Évidemment, les bons défenseurs sont devenus une denrée aussi rare que les dinosaures. Il faut presque aller dans les musées pour constater qu'ils ont déjà existé. Par conséquent, quel que soit le choix de Sather, il lui faudra payer le gros prix pour obtenir un Rob Ramage, un Tom Kurvers ou un Joel Quenneville.

E bien franchement, il n'a pas tant à offrir si l'on considère que les Gretzky, Coffey, Lowe, Kurri, Messier et Anderson sont intouchables! Qui veut d'un Lumley, d'un Semenko ou d'un Hunter?

Krushelnitzky a perdu beaucoup de valeur à cause de blessures et Mark Napier ne marquera jamais cinquante buts dans la ligue nationale. Quoi donc offrir? Si Sather tient à renforcir sa puissante formation, il devra laisser aller Andy Moog. Je suis certain que plusieurs ne seront pas d'accord avec moi, mais le diminutif gardien est peut-être le meilleur appât dont dispose Sather. Les Devils donneraient sûrement beaucoup pour trouver un remplaçant au "vieux" Resch. Les Red Wings n'ont pas eu de gardien potable depuis le départ de Sawchuk en 19?? Les Canucks se plaignent de Richard Brodeur... et ce ne sont là que trois formations. Bien d'autres, j'en suis certain, aimeraient mettre le grappin sur Moog. Et puis les Oilers sont Darryl Reaugh à Halifax, qui n'attend qu'un coup de téléphone pour traverser le pays.

Le problème est que Sather demande la lune (premier choix au repêchage) pour Moog. La question est donc: Va-t-il ou ne va-t-il pas agir avant que celui-ci perde de sa valeur?

Si les Oilers continuent à jouer comme des montagnes russes, de la façon dont ils l'ont fait depuis un mois, je pense que Sather devra agir. Sinon, il se retrouvera devant une situation fâcheuse dans deux ans: il devra perdre un gardien au repêchage. A suivre...

Bonne Semaine!

Le Franco...En Alberta depuis 1928

Transmission du SIDA: plus de problème avec les transfusions, mais les groupes à risque doivent être vigilants

EMMANUÈLE GARNIER
SHS SERVICE HEBDO-SCIENCE

À partir du mois de novembre, personne ne pourra attraper le SIDA par transfusion de sang : tout échantillon de sang trahissant le passage du virus sera détecté et éliminé.

La transmission de la maladie par le sang est cependant rare. Sur les 302 cas de SIDA au Canada, seulement trois personnes l'ont attrapé de cette manière. Rien de comparable avec les quelque 200 cas américains. «Au Canada, c'est différent parce qu'on ne paye pas les donneurs pour avoir du sang», affirme le Dr Morisset, chef des Services de microbiologie et des maladies infectieuses de l'hôpital Hôtel-Dieu.

Elisa veillera

Les dons de sang seront donc testés pour s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs du virus du SIDA. Ce n'est pas exactement le virus qui sera détecté, mais les anticorps que sa présence met en branle.

Et cet anticorps, c'est Elisa qui les trouvera. Ce prénom désigne une méthode de dépistage : Enzyme Linked Immuno-sorban Assay. C'est la technique qu'utilisera la Croix-Rouge canadienne.

La méthode Elisa a cependant un défaut : elle détecte plus de positifs qu'il n'y en a vraiment. C'est-à-dire que les échantillons de sang qu'elle désigne ne recèlent pas tous des anticorps du SIDA. On risque ainsi de jeter de bons échantillons de sang et d'effrayer inutilisement le donneur.

Test par-dessus test

Pour remédier à ce problème, les prélèvements de sang suspects seront testés une deuxième fois. Au premier test, 1% des dons de sang sembleront avoir des anticorps. À la reprise, seulement 25 à 40% de ces échantillons seront encore déclarés positifs. Pour être sûr de ce résultat, le sang sera testé à nouveau avec des méthodes encore plus raffinées au Laboratoire de santé publique du Québec. Une de ses équipes a d'ailleurs été envoyée en France pour apprendre la technique du RIPA, le test le plus précis qui existe. Le «Western Blot», mis au point aux États-Unis, sera également utilisé.

Les risques pour qu'une personne n'appartenant à aucun groupe à risque attrape la maladie sont ainsi encore réduits. Les victimes du SIDA, d'ailleurs, ne le transmettent pas lors des contacts quotidiens avec leur entourage, indique le Dr Morrisset : «Ça demande certaines conditions pour attraper la maladie. Ce n'est pas en parlant avec une personne ayant le SIDA ni en la touchant que l'on risque de l'avoir. Et même s'il arrivait que le virus entre en contact avec la peau, ça ne ferait probablement pas grand chose. Ça prend des cellules réceptives, une muqueuse ou encore les lymphocytes T du sang, pour l'attraper.»

Les risques des homosexuels

Les homosexuels avec de multiples partenaires sexuels sont cependant beaucoup plus exposés. Châtiment, malédiction ? Pas du tout. Le SIDA est causé par un virus présent dans le sang. De là, il se diffuse dans les autres liquides du corps (salive, larmes,...), mais se concentre à certains endroits comme le sperme.

Pour pénétrer dans un autre organisme, le virus doit se trouver dans un contexte favorable : une muqueuse appropriée avec possiblement des lacérations favorisant son passage dans le sang. Chez les homosexuels, où la sodomie se pratique, les relations sont souvent traumatisantes pour la paroi anale, ce qui permet aux virus concentrés dans le sperme de rejoindre le système sanguin.

Le mystère haïtien

Au début de l'épidémie les Haïtiens ont été considérés comme un groupe à risque. «Il faut distinguer les Haïtiens qui se sont établis au Québec il y a 15 ou 20 ans des nouveaux immigrés. Ce n'est pas chez les premiers que l'on retrouve le SIDA; tous les Haïtiens atteints sont arrivés ici dans les cinq dernières années», rapporte le Dr Morisset.

La question haïtienne est particulière au Québec : 95% des membres de cette communauté au Canada se retrouvent dans notre province.

La proportion de Haïtiens victimes du SIDA ne cesse d'ailleurs de décroître. De plus de 70% au début, ils représentent maintenant moins de 50% des victimes au Québec. C'est donc parmi les homosexuels que le SIDA fait le plus de ravage désormais. D'ailleurs, on sait maintenant que les victimes haïtiennes faisaient partie de ce groupe. «Chez les Haïtiens, l'homosexualité n'est généralement pas acceptée. C'est donc difficile de questionner ceux qui ont le SIDA. Mais il est assez probable que ces gens-là ont dû avoir parfois des relations homosexuelles», soupçonne le Dr Morisset.

Une croissance inquiétante

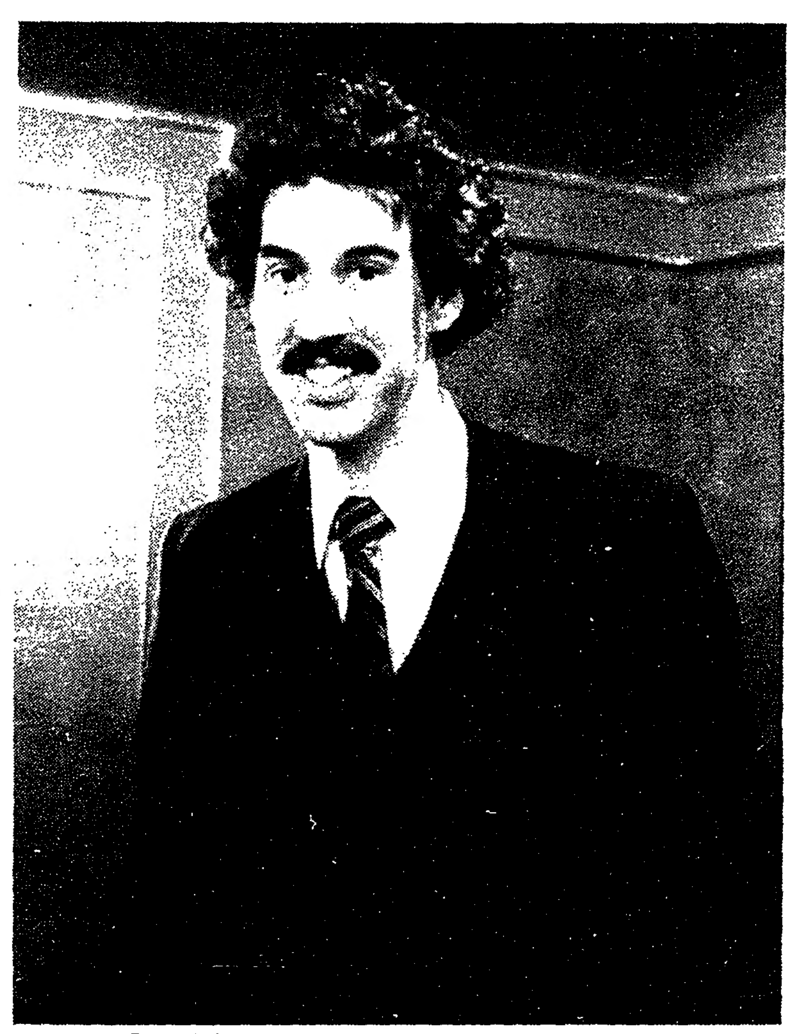
Actuellement, le nombre de cas de SIDA double à tous les dix mois. Certains calculent avec angoisse le temps qu'il reste à l'humanité avant que nous soyons tous atteints! Ce pronostic est peu conforme à la réalité. Selon le Dr Jean Robert, l'épidémie atteindra tôt ou tard un plateau. Quand cela arrivera-t-il ? Nul ne le sait. Cependant il ne s'est jamais vu qu'une épidémie se propage indéfinement de manière exponentielle.

Pour le Dr Morisset, on peut encore agir au Québec pour enrayer l'épidémie; elle est beaucoup moins avancée qu'aux États-Unis. La population doit donc être informée et les groupes à risque doivent être conscients du problème.

Les nouvelles de Calgary



Jean Moreau nommé à un comité Juridique national



Jean Moreau (Photo prise il y a quelques années)

M.Jean M. Moreau, de Calgary, vient d'être nommé au Comité consultatif du Centre de référence de la documentation juridique de la langue française en nature de Common of Law.

Le Centre est un service du Conseil canadien de la documentation juridique; le but du Centre est de trouver, organiser et rendre accessible aux personnes intéressées l'information sur la documentation disponble, les projets en cours et les personnes qui jouent un rôle actif dans le domaine de la "Common Law" en français. Le Centre publie, entre autres, **Télé-Clef**, une revue consacrée aux services juridiques offerts à l'intention des Canadiens-Français établis à l'extérieur du Québec.

Membre du Barreau de l'Alberta, M. Jean Morreau a déjà présidé la régionale de Calgary de l'Association canadienfrançaise de l'Alberta. Premier Franco-Albertain à siéger à ce comité national, sa nomination s'inscrit dans le mouvement vers un plus grande utilisation du français devant le tribunaux en Alberta.

Les autres membres du Comité sont: Mme Aldéal Landry, présidente, (Nouveau Brunswick), Mme. Louise Arbour (Ontario),M. Roger J.F. Lepage (Sasketchewan), M. Rhéal Teffaine (Manitoba) et M. Réjean Patry (Ministère de la Justice du Canada).

INVITATION À TOUS

à la première réunion d'organisation de la SEMAINE FRANCOPHONE qui aura lieu du 24 juin au 1er juillet 1986 à Calgary.

Les personnes intéressées sont invitées à venir le **lundi 10 mars** #101, 1809 - 5e rue sud-ouest à 19h30.

Veuillez vous inscrire en téléphonant au: **228-4095.**

Le département de français, d'espagnol et d'italien présente:

MARIE-CLAIRE BLAIS
et
MICHELLE MAILHOT

Le mardi 4 mars à 16h30
Sujet: Le roman, réflexion de la société canadienne
Vin et fromage dans le salon de l'anthropologie SS 814.

VILLA JEAN TOUPIN

SI VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ET DÉSIREZ DEMEURER PRÈS DE TOUTES COMMODITÉS, FAITES VOTRE DEMANDE DÈS MAINTENANT À LA VILLA JEAN TOUPIN (228-4095).

Ligue Locale d'Improvisation de Calgary

Grande Finale
le 7 mars 1986 à 20h00
à la salle paroissiale Ste-Famille

Les finalistes sont:
Les Pas Décédés
de l'école Sainte-Anne
contre
Les Con-Futurs
de la Société de Théâtre de Calgary
ou
Les Shoes-Clacks
du Club Français de l'U. de C.

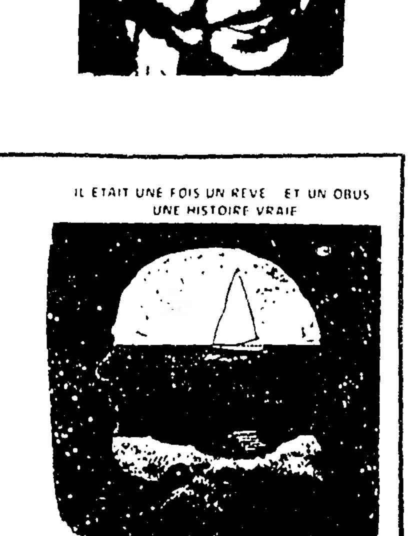
(L'adversaire des Pas Décédés sera déterminé au match du 24 février).

Denis Colette, directeur de la radio de Radio-Canada sera présent pour remettre la coupe Radio-Canada à l'équipe gagnante des finales. Laurent Brigliadori, président de la Francophonie Jeunesse de Calgary présentera à la personne la plus active à la progression de la ligue, le trophée Francophonie Jeunesse de Calgary pour souligner son travail face à l'avancement de la ligue.

Franchement, c'est un match que vous ne pouvez pas manquer.

Promoteur: Francophonie Jeunesse de Calgary.

Le CINÉ-ADULTE
présente:
UNE GUERRE DANS MON JARDIN



Le jeudi 13 mars 1986
à 19h30 à l'ONF
222 - 1ère rue sud-est
Entrée Libre

La Librairie Le Carrefour de Calgary
#102, 1809 - 5e rue sud-ouest
228-4095

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez nous nous ferons un plaisir de le commander!

HORAIRE RÉGULIER:
ouvert: mardi, mercredi et jeudi
de 12h00 à 17h00
vendredi de 12h00 à 18h00
dimanche de 11h00 à 13h00

fermé: samedi et lundi

Bon choix de livres, disques, cassettes, cartes de souhaits pour enfants et adultes.

Annonces

Peinture ou travaux de construction
Téléphonez à Roméo Huard au 272-2537

* * * * * * *

Collectionneurs d'allumettes ou gens intéressés

Je collectionne depuis 1971-72. J'ai appartenu à Phillu-Québec pendant environ 4 ans. Je collectionne tous les genres: "Neuf seulement".

J'échangerais des cartons ou encore achèterais boîtes complètes.

Également intéressé de faire partie d'un club échange.

Merci de votre attention!

Gilles Ouellet
25
1230 Cameron ave sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2T 0K9

Ceci est un hobby

* * * * * * *

Rapport d'impôt et comptabilité générale
Denis Avard 280-4842

* * * * * * *

RÉSEAU FEMMES VOUS INVITE À VENIR CÉLÉBRER LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le samedi 8 mars
de 11h30 à 14h00
1809 - 5e rue sud-ouest

Brunch à la fortune du pot

conférencière: PAT COOPER
vice-présidente du Conseil consultatif sur la situation des Femme

S.V.P. appelez pour vous inscrire:
228-4095

* * * * * * *

La Société de Théâtre de Calgary, vous invite à visionner la présentation de la pièce ***"C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles"*** qui paraîtra au canal 10, le dimanche 2 mars à 13h00 et le lundi 3 mars à 12h30 et à 20h00.

Cette pièce met en vedette:
Colette Caron dans le rôle de Marianna
Diane Fleury dans le rôle de Rosalie
Yvon Desgranges dans le rôle d'Honoré
Odile Grenier dans le rôle de tante Mina

Soyez à l'écoute pour un divertissement assuré!

* * * * * * *

CINÉ-JEUNESSE
LE BÉBÉ SCHTROUMPF
(animé)

Une nouvelle vedette est née, sa naissance va schtroumpfer tous les schtroumphs...

Le samedi 15 mars à 10h30 à l'ONF, 222 - 1ère rue s.e.

ANIMATEUR(TRICE) CULTUREL(LE)
ÉCOLE SAINTE-ANNE
Calgary (Alberta)

Description du poste:
- Élabore, planifie et coordonne les activités socio-culturelles et parascolaires de l'école.
- Travaille en collaboration avec le personnel enseignant, la direction, et le Conseil des Parents.

Qualifications:
- Expérience d'animation auprès des jeunes.
- Excellente connaissance du français.
- Connaissance de l'anglais.

Durée de l'emploi:
3 mars au 30 juin 1986.

Traitement: Temps partiel 10.00$/l'heure
22 heures/semaine

Date limite: 26 février 1986.

Faites parvenir:

Concours - Animateur(trice) Culturel(le)
École Sainte-Anne
1010 - 21e avenue s.e.
Calgary (Alberta)
T2G 1N2
Tél.: 262-2525

LE COURRIER de ST. PAUL

Un nouveau départ pour Les Blés d'Or



Diane Tremblay

La société Les Blés d'Or de Saint Paul est plus vivante et active que jamais.

Avec le départ de la coordinatrice, Mme Lise Holeton, le conseil d'administration de la société s'est vu obligé de réévaluer son organisation et ses objectifs. Il a vite réalisé qu'il lui fallait se doter d'une structure assez solide pour résister à des situations de ce genre. C'est alors que le conseil a décidé de nommer des responsables et de créer des comités pour chacune des composantes de l'organisme.

La société, qui célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation, est le berceau de l'école de danse et de la troupe de grande renommée les Blé d'Or. Elle comprend également le spectacle annuel, le stage folklorique et les bingos. Avec les changements apportés à sa structure, elle a l'intention de s'orienter de plus en plus vers l'institutionnalisation.

La société à but non lucratif est subventionnée par le Secrétariat d'État et d'autres organismes, et elle possède un bureau au deuxième étage du Centre culturel de Saint-Paul

Les Blés d'Or à l'Expo de Vancouver

L'ensemble folklorique les Blés d'Or a manifestement un agenda très chargé cette année, dont la représentation du Canada à l'Expo de Vancouver cet été. Non moins importants, ses autres engagements sur l'éducation et la technologie, aussi à Vancouver, en mai, ainsi que d'autres spectacles à différents endroits comme Saint-Albert et Edmonton.

L'esprit de la troupe est plus fort que jamais selon le conseil d'administration de la société. Sous l'habile direction de M. Hubert Landry, les dix danseurs, sept anciens et trois nouveaux, ont au moins une pratique, de trois heures tous les mercredis, sans compter une heure de gigue par semaine pour la plupart d'entre eux.Bien entendu, il doivent prévoir d'autres pratiques lorsqu'ils doivent se préparer pour un spectacle. En plus d'aimer la danse,les membres de la troupe doivent s'armer de patience et de courage pendant ces longues heures de préparation, mais ils oublient ce dur labeur dès qu'ils posent un pied sur la scène.

La troupe est très satisfaite des demandes de spectacle qu'elle a reçues jusqu'ici et entrevoit la possibilité de se produire entre Calgary, Cold Lake et Bonnyville.

Une chose est certaine, l'ensemble folklorique fera parler de lui, encore une fois!



Le conseil d'administration de la société (dans l'ordre habituel): Sylvia Boisvert, Paul Jacques, Jeanne Charron, Simone Marshall, présidente et Jean-Guy Levesque.

L'école de danse bat son plein

Même si le nombre d'élèves a diminué depuis l'année dernière, l'école de danse de la société se porte très bien et se prépare actuellemant au spectacle annuel qui aura lieu en mars.

L'école, qui s'adresse tant aux adultes qu'aux jeunes, consiste en des cours donnés après les heures de classe ou en soirée par des danseurs expérimentés. Elle comprend actuellement sept groupes de niveau différent, dont deux participeront au spectacle annuel de Gravelboug, en Saskatchewan.

Autre fait intéressant, un des professeurs de l'école de danse, M. Hubert Landry, donne un cours de cuillers dans le cadre d'un cours de folklore à l'école Racette de Saint-Paul, une école de deuxième cycle.



Un des groupes de l'école de danse de la société, Les Girouettes.

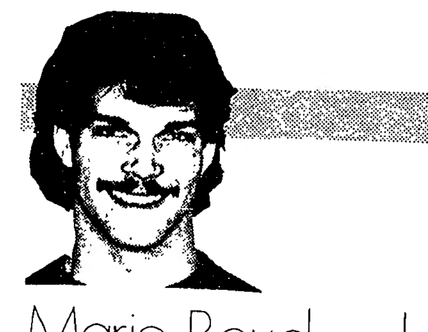
Dix années d'existence

Le dixième anniversaire de la fondation de la Société Les Blés d'Or, tel sera le thème du spectacle annuel cette année.

Le comité d'organisation, composé de huit membres, a tout mis en branle il y a déjà deux mois et travaille d'arrache-pied au décor.

Le spectacle de variétés, que la société organise chaque année vers le mois de mars, comptera parmi ses participants la troupe les Blés d'Or et les differents groupes de l'école de danse ainsi que des talents de la région, soit Mallaig, Bonnyville, Plamondon, et Fort Ken. Ce spectacle d'une durée d'environ deux heures aura lieu à l'école Racette de Saint-Paul et se promet d'être un divertissment de premiѐme classe. C'est donc une soirée à ne pas manquer!

L'école francophone fait jaser



Mario Bouchard

ST-PAUL — Une question qui soulève beaucoup d'étincelles et qui fait jaser est celle de l'école francophone. L'aura-t-on? En tout cas, la population de St-Paul est à dents serrées sur le fondement de ce nouveau bâtiment. " Bien sûr, il est question de principes et même d'amplification de mythes, si l'école voyait le jour", *selon* un enseignant. "Pourquoi partir une guerre à ce sujet, ce qui occasionnerait une division dans la population".

"Cette proposition a-t-elle été vendue" a la population ou veut-on-faire passer ses idées sans savoir si cela sera réelement enrichissant. Lorsqu'une population ne vit pas en harmonie, il n'est pas possible d'avoir sa colloboration" *réplique* une personne influente du monde enseignant.

Avec leur collaboration, ces gens croient qu'à la longue le bien fondé de cette institution perdrait de sa valeur. Un example émis: si un étudiant d'origine anglophone avait des problèmes, les parents exigeraient peut-être que l'élève retourne en institution anglaise. Ils se demandent si on mettrait en doute l'habileté d'apprentissage de l'étudiant ou le savoir-faire de l'enseignant et même la valeur du programme enseigné.

Malheureusement, en fonction de la disparition vécue d'activitées importantes, *on avoue* que les gens perdent facilement intérêt dans ce qui les motivait fortement. "Tout nouveau tout beau" ou "il ne faut pas toujours se fier à la premier impression". Et de poursuivre un dirigeant scolaire," il ne faut pas se cloisonner mais regarder la réalité communautaires des faits".

Parmi eux, un enseignant se montre en faveur d'une telle institution. *Selon, lui*,"le fait de se savoir dans un environnement francophone, de penser et d'agir en français, c'est super! » pour la langue de Molière".

Même si une grosse proportion de la population étudiante de St-Paul et des environs pourrait fréquenter l'école, on soulève certaines questions très intéressantes:

- aurait-on suffisamment d'inscriptions pour fonctionner adéquatement?
- est-ce que le programme de français serait meilleur et le niveau d'éducation d'un standard plus élevé?
- les parents maintiendraient-ils un intérêt accru pour l'institution et s'y impliquerait-il (en masse)?
- favoriserait-on l'isolement de ces deux types de populations étudiantes?
- croit-on la langue française menacée dans un milieu à prédominence anglophone?

Que d'interrogations et bien d'autres possibles encore. Un dirigeant scolaire *confie* que "lorsque l'avenir de nos enfants est en jeu, il faut se demander si ce qu'on veut leurs offrir est la solution idéale. Et s'il est bon de fermer les yeux aux avantages de l'acquisition d'une nouvelle culture".

"En isolant les étudiants, ils ne seront pas plus à l'aise à l'école qu'en société. Ça ne fera peut-être qu'amplifier un autre bobo (davantage difficile à accepter ???)" *réplique* un enseignant. De toute façon, il existe un problème au niveau de la langue française. Ça demande du temps, des efforts, de la patience et de la compréhension de chacun pour en venir au bout" *affirme* son confrère. "Actuellement, les classes d'immersion donnent de très bons résultats. Cependant, ce n'est pas suffisant", *renchérit* autre dirigeant scolaire. "Le foyer familial doit assumer sa responsabilité d'être le complément au vécu scolaire de l'étudiant. Quelque chose se conserve davantage si on s'en occupe. Réciproquement, la famille est le berceau, le centre d'intérêt primordial pour promouvoir la pratique d'une langue seconde ou maternelle". D'anciens enseignants confirment l'exactitude de cette affirmation.

Tous sont s'accord pour dire que ce simple point doit rencontrer l'unanimité des parents. "Pourquoi se battre pour une école que l'on croit la solution à l'assimilation anglaise et qu'on pense être capable de jouer son rôle de parents. Parents et étudiants doivent se prendrent en main, et cela dès le plus jeune âge." Il est possible de corriger le défaut d'un arbrisseau plan, mais cela devient impossible lorsqu'il est devenu un arbre (autonome). Voila une pensée anonyme qui appuie bien les paroles citées plus haut.

Pour faire fleurir une solution au problème du français à St-Paul, voici une idée. On a fait mention de la création d'un centre d'enseignement du français". Dans ce laboratoire d'immersion, seule la langue française est autorisée. Et ainsi, naturellement, on valorise l'école axée sur l'immersion française.

Le Bonnyvillois

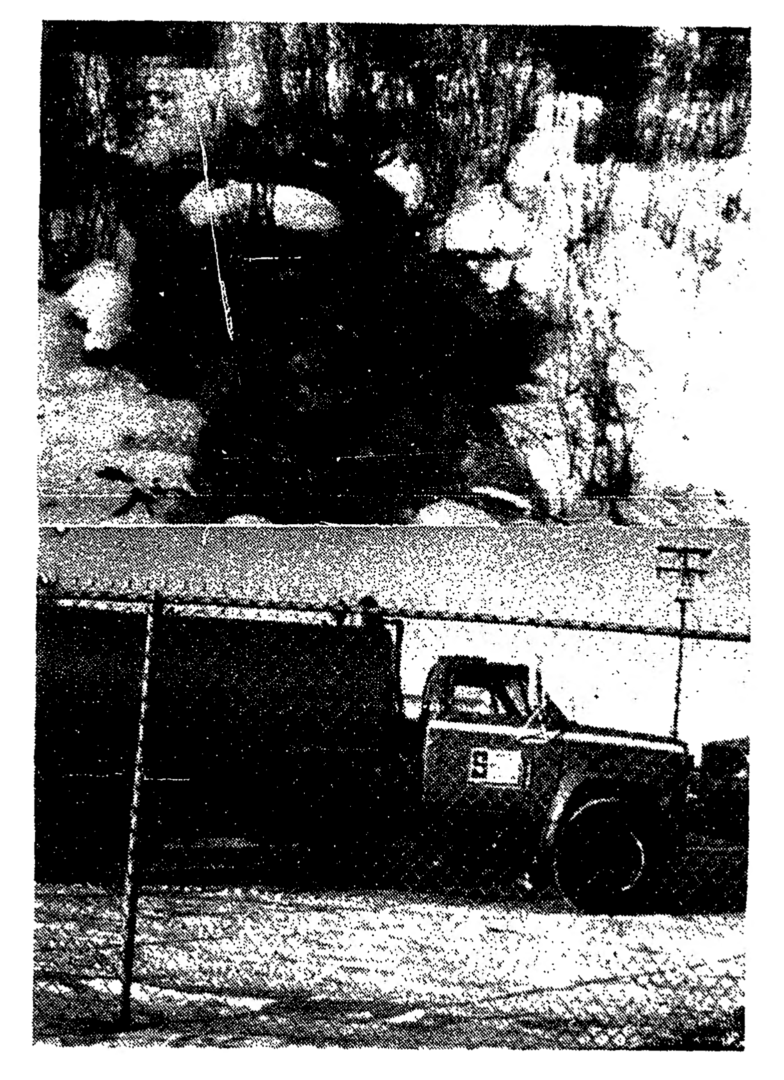
Vidangeur pris sur les faits

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE — Bien qu'il existe des dépotoirs spéciaux pour les déchets des fosses septiques, il arrive très souvent que les vidangeurs utilisent les champs les plus prés possible de la ville.

M. Ston Rymut, inspecteur de la municipalité rurale de Bonnyville maintient qu'il est difficile d'arrêter les vidangeurs de se servir des champs. De plus, Northeastern Alberta Public Health Unit dit que c'est légal si les compagnies de vidangeurs ont la permission des propriétaires ou des fer-, miers. Cependant, cette fois, la compagnie Speedy Septic Service de Bonnyville fut prise sur le fait en train de vider son camion d'ordures sur le terrain adjacent au lac Chatern, près du terrain de golfe.

Il y a un sentier d'hiver bien battu, et il est très évident que cet endroit à quelque cent mètres du lac a été utilisé comme dépotoir pour un bon moment déja.



Le terrain, qui appartient au ministère albertain de la Pêche et de la Faune, est situé tout près du Lac Chatern et du camp scout de Bonnyville.

Le propriétaire de Speedy Septic Service maintient qu'il n'est pas responsable du camionneur mais qu'il va l'avertir immédiatement. Le ministère de la Pêche et de la Faune conduit son enquête et il est très probable que les responsables seront traduits devant la loi.

Jeux d'hiver: un franc succès

Fort McMurray remporte la palme

LIONEL RÉMILLARD

La quantité et la qualité du contingent d'athlètes de Fort McMurray furent remarquées par tous les spectateurs et les participants aux jeux d'hiver du Nord-est de l'Alberta. Les 211 athlètes retournèrent à McMurray avec 31 médailles d'or, 23 d'argent, et 25 de bronze.

Bonnyville se mérita les honneurs de la 2e place avec 17 médailles d'or, 28 d'argent, et 19 de bronze.

Les athlètes de St-Paul remportèrent la 3e place avec 9 médailles d'or, 13 d'argent, et 17 de bronze, tandis que Grand Centre - Cold Lake se méritèrent 10 médailles d'or, 9 argent, et 8 bronze, au 4e rang.

Quelque 1,300 sportifs ont participé aux épreuves nombreuses de la fin de semaine et selon les organisteurs, ils ont réalisé des profits intéressants, gage de leur bonne organisation.

Plusieurs athlètes pourront maintenant se présenter aux jeux albertains qui se dérouleront à la fin du mois à Edson.

Parmi les sportifs de Bonnyville les personnes suivantes se sont signalées: Don Schaeffer, Robert Hornbrook, grand' maman Antoinette Tellier en ski de fond. Dans leur catégories respectives; Judy Perperta et Alfred Ouellette dans les olympiques spéciaux; Danny Chan et Manfield Kronert au ping-pong.

L'hospitalité de la population de Bonnyville ne s'est pas démentie, comme à l'habitude.

Le seul français entendu fut lors de l'ouverture officielle des Jeux, lorsque Bernard Beaupré exécuta fort bien notre hymne national dans les deux langues officielles du pays.

Les fermiers sont mécontents et ripostent

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE — M. Ernest Isley a reçu l'investiture de son parti devant une foule nombruse à Ardmore, lundi le 7 février, malgré une température sibérienne.

M. Leroy Fjordbotten, ministère de l'Agriculture, était l'invité d'honneur. Le conférencier a souligné le travail "du bulldog de Bonnyville" soit en caucus, soit en chambre lorsqu'il s'agit des intérêts de ses électeurs.

C'est à tour de rôle, qu'une douzaine de fermiers de toute la région a assiégé les ministres de nombreuses et franches questions. La survie des agriculteurs et des éleveurs fut le grand sujet de la soirée.

Les fermiers venus en grand nombre espéraient entendre de bonnes nouvelles mais M. Fjordbotten fut plutôt avare de gestes concrets et a surtout accusé Ottawa pour tous les malheurs des agriculteurs de l'ouest canadien.

"Ils ont tourné en rond autour de nos problèmes toute la soirée", de dire Bernard Chartrand, "et le ministre de l'agriculture n'avait rien d'encourageant ou de solide à nous dire".

Le Ministre Fjordbotten a traité des trois points suivants dans son allocution - les taux d'intérêts - les marchés et l'avenir. De plus, il a été très candide et critique et admis que plusieurs des programmes albertains étaient mal-pensés-trop rapides et d'une administration qu'il s'agissait lourde, lente, et enbêtante pour les fermiers. "Il n'y a pas de doute que l'on doit faire mieux" de conclure le ministre éleveur lui-même.

Derek Bamber a dit au ministre "d'oublier l'avenir car au train où vont les choses, il n'y aura plus de fermiers dont s'inquiéter". Ce dernier a ajouté que les ressources albertaines ne sont pas partagées. "Je vends mon boeuf 65¢ la livre et il me coûte 80¢ pour le produire. En 1979, je le vendais 73¢ la livre et je payais l'essence 61¢ le gallon alors aujourd'hui je paie $1.95 le gallon. Donc les 4 dernière année de votre mandat comme ministre de l'agriculture j'ai perdu 10% par année cumulatif et cette année $25.000., de quel avenir parlez-vous M. Leroy". M.Fjorbotten a répondu que l'avenir réside dans de nouveaux marchés, tels "la Corée et le Japon, visités dernièrement".

M. Bamber a riposté "qu'il y a aucun avenir possible pour les jeunes intéréssés à l'agriculture les coûts de production nous étouffent et les dettes nous écrasent. En 1978, M. Isley gagnait $21.000 comme principal de l'école secondaire de Bonnyville et les salaires moyens des employés du gouvernement étaient $18.000. En 1986, les principaux gagnent $54.000, les employés gouvernementaux $33.000 et nous, les fermiers, nous ne pouvons pas vendre nos produits pour le prix de la production".

Quand au gouvernment fédéral MM. Jean-Marie et Roger Dargis admettaient "Les conservateurs à Ottawa sont surtout concernés avec leur image en Ontario et au Québec et l'ouest ne compte pas dans la balance" Bernard Chartrand a conclu en s'exclamant "A quoi ça sert, ils écoutent mais ne comprennent rien. Déja les bandits volaient et tuaient au couteau, à l'épée au mousquet et aujourd'hui c'est à la pompe à essence"...

Dédicace de l'école St-Dominique à Cold Lake

LIONEL RÉMILLARD

En septembre 1958, la communauté catholique sous la direction de son curé le Père Champagne, entrait dans son école toute neuve. Le nouvel édifice construit à l'époque pour la somme de 231,356.42$ abritait les étudiants de la première à la douzième année.

Il n'y avait pas doute que St-Dominique, en 1958, était ce qu'il y avait de plus sophistiqué comme école à l'époque dans tout le nord-est albertain.

Vingt-cinq ans plus tard nous avons assisté à la re-dédicace de la même école qui maintenant abrite 210 élèves de la maternelle à la 6e année des paroisses de Cold Lake et Grand Centre. Les travaux de rénovation qui ont duré un an se sont élevés à 1,000,000$.

M. Jacques Moquin et Frank Flanigan, répresentants du gouvernement et du ministère de l'Éducation, ont félicité tous les intervenants qui ont fait un grand succès de cette entreprise de rénovation totale de St-Dominique.

Le Père Marcel Croteau a béni le nouvel édifice. La paroisse St-Dominique et la ville de Cold Lake ont contribué 50,000$ pour l'aménagement de certaines installations communautaire: telles cuisine, théâtre et gymnase.

Parmi les invités pour la re-dédicace ont remarquait MM les maires de Grand Centre et de Cold Lake, Raymond Coates et Warren Johnson.

La maison d'architectes Koliger-Schmidtz d'Edmonton présenta un album souvenir de l'ancienne et nouvelle école. La compagnie B.A. Ryan était l'entrepreneur général.

La chorale de l'école sous la direction de Sr Dolorès Dery, a offert quelques chants en anglais et en français pour égayer l'auditoire. Depuis septembre dernier, il y a deux classes d'immersion française à Cold Lake.

La soirée se termina par une intéressante visite des nouvelles installations sous la direction du principal, M. Nick Rawlake et un excellent goûter servi par les enseignants, clôtura la soirée.

RECTIFICATIF

Après lecture de l'article "L'ACFA est à la recherche d'argent et de volontaires" (édition 21 février 1986) Mme Françine Gagnon présidente de l'ACFA de Bonnyville nous fait part de quelques mises au point par rapport au texte.

Ainsi, au lieu de la priorité école française, il aurait fallu lire **éducation française.**

Le goûter annoncé de 5.00$ est en fait **gratuit.**

La phrase: "tous les membres de l'exécutif actuel n'entendent pas se présenter pour un deuxième mandat" n'est pas correcte puisque certains membres de l'exécutif actuel ont l'intention de se présenter à nouveau.



Juste pour



Président du VI Festival
PAUL DENIS
Directeur artistique
PIERRE BOKOR

théâtre français d'edmonton

THÉÂTRE OUVERT

Le **VI** Festival
Théâtral Franco-Albertain

PROGRAMME

Juste pour jouer!

SAMEDI 8 MARS — DIMANCHE 9 MARS — 20h00

Le Théâtre Français d'Edmonton

PRÉSENTE:

"DE MÉMOIRE D'ARMOIRE"

Un texte de Sylvie Nicolas
Mettant en vedette Eve-Marie
Dans une mise en scène de François Racine
Collaboration spéciale à l'éclairage: Marie-Claude Tétrault

LUNDI 10 MARS

RELÂCHE

MARDI 11 MARS — MERCREDI 12 MARS — 9h00 et 16h00

Le IIe FESTIVAL THÉÂTRAL FRANCOPHONE des ÉCOLES D'EDMONTON

JEUDI 13 MARS — 20h00

La Société Alda Côté
en collaboration avec un groupe d'étudiants de la Faculté St-Jean

"UNE AFFAIRE DE FAMILLE"

Quelques poèmes sans artifices sur des thèmes éternels par
GUY PARISEAU

20h30

LES BALADINS

- Troupe étudiante de la Faculté St-Jean
PRÉSENTE:

"CHERS VOUS-AUTRES!"

Soirée de poèmes de Gilles Vigneault



JEUDI 13 MARS — 21h00

La Compagnie de Ballet "FESTIVAL"
PRÉSENTE:

"VARIATIONS ET VARIÉTÉS"

21h30

La Troupe de l'École J.H. Picard
PRÉSENTE:

"MÉLI - MÉLO"

Un pot-pourri de mimes, de chants, de saynètes et d'absurdités.
Préparés sous la direction de GILLES DENIS

VENDREDI 14 MARS, SAMEDI 15 MARS — 20h00

Le Théâtre à la Carte / Faculté Saint-Jean
PRÉSENTE:

"EN PIÈCES DÉTACHÉES"

DE MICHEL TREMBLAY
Spectacle honoré par le PRIX SPÉCIAL DU JURY
F.E.T.E. 1986— France
Production invitée à la Quinzaine Internationale de Québec

Spectacle donné au bénéfice des mineurs de Cevennes — en grève

---

DIMANCHE 15h00 — 16 MARS

La Société Littéraire Francophone de l'Alberta (Calgary)
PRÉSENTE:

"TETRALOGIE"

Poèmes de Christine Dumitriu Van Saanen
Une présentation Multi-Média (avec danse et musique)
RÉCITAL de poésies d'hier et d'aujourd'hui avec
Jean-Pierre Januard et de prose avec George Blary

15h30

La Société Alda Côté:

"UNE AFFAIRE DE FAMILLE"

16h00

Les Baladins:

" CHERS VOUS-AUTRES"

16h30

La Troupe de l'École J.H. Picard

"MÉLI-MÉLO"

17h00

Gala

REMISE DES PRIX DU VIe FESTIVAL

- Les billets de saison sont valables pour toutes les représentations.
- • Entrée: 5.00$

LE COURRIER de ST. PAUL

Venez fêter
la 10e anniversaire de
La Société Les Blés d'Or
SPECTACLE ANNUEL
Thème:
"Le champ des Blés d'Or"
Le samedi 15 mars à 20h00
à l'école Racette de St-Paul
Billets à la porte

La boîte à chansons Franco-Fun
Randonnée en traîneau et soirée en plein air
le 1er mars 1986
départ du Centre culturel à 18h30
prix: 5.00$
En cas de mauvais temps, venez faire du mini-traîneau au Centre culturel (21h00)
Organisé par le comité de La boîte à chansons franco-fun

La Nouvelle Cabane à Sucre

le 9 mars 1986
au CAMP DE LA CAISSE POPULAIRE
au Lac St-Vincent
de 13h00 — 17h00

Prix: 2.00$ / personne
5.00$ / famille

Venez participer aux:
jeux d'hiver
fish derby
promenade en traîneau
courses de ski de fond

Il y aura de la nourriture
en vente sur les lieux

Pour plus de renseignements communiquer avec Pauline au 645-4800

La Société Historique Héritage Franco-Albertain
est à la recherche d'un(e)
COORDONNATEUR(TRICE)

FONCTIONS PRINCIPALES:
- Assurer la gestion financière de la Société.
- Assister l'exécutif dans le fonctionnement de la Société.
- Développer et administrer des projets de recherche sur l'histoire, le folklore et la culture populaire véhiculés par les franco-albertains.
- Assurer la gestion des documents entreposés au Centre de recherche de la Société.
- Responsable de la communication entre l'exécutif et les membres de la Société.

EXIGENCES:
- Expérience en administration et en planification.
- Bonne connaissance de l'histoire de la francophonie albertaine.
- Facilité à communiquer avec le public.
- Très bonne connaissance du français.

SALAIRE: À négocier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:
Lise Holeton, vice-présidente
La Société Historique Héritage Franco-Albertain
C.P. 3078
St. Paul (Alberta) T0A 3A0

PRÉPAREZ-VOUS

Le 1er coup de pouce du FRANCO s'en vient!

Ne manquez pas votre chance de participer à la "régionalisation" de votre journal

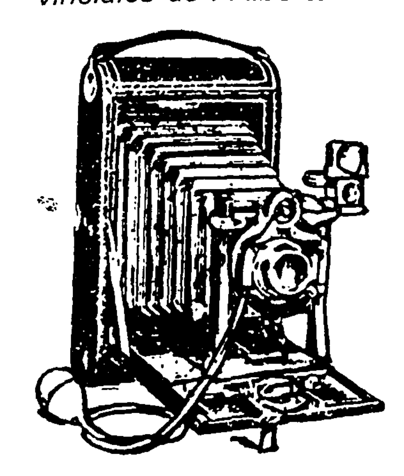
Plus amples détails la semaine prochaine

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



Le Progrès et Omer St-Germain

Portrait d'Omer St-Germain en 1910 (Morinville) et illustration de l'édifice abritant en 1911 les bureaux du **Progrès** *de Morinville, photos A 3740 et 3738 aux Archives provinciales de l'Alberta.*



Omer St-Germain appartenait à l'élite francophone de la région d'Edmonton et il laissa son empreinte sur Morinville. Politicien et avocat, il fut le premier maire de Morinville. Il dirigea en outre la compagnie de téléphone de cette localité et il fonda au début du siècle **Le Progrès,** *premier journal de langue française de Morinville. Ajoutons qu'il fut aussi pendant 5 ans député provincial de St-Albert.*



CBXFT cette semaine

Samedi 1 mars

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h30 Ciné-famille
15h30 Par 27
16h00 D'hier à demain
17h00 La semaine parlementaire
18h00 Le Téléjournal
18h05 Impacts
19h00 La Soirée du Hockey Détroit à Montréal
21h30 Samedi de rire
22h30 Le Téléjournal
22h50 Politique fédérale
23h00 Télé-sélection: Têtes vides cherchent coffre plein

Dimanche 2 mars

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Quatre voix... une parole
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Jean du sud autour du monde
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Propos et confidences
13h30 Opéra Orfeo
15h05 Cinéma: Déjeuner sur l'herbe
16h45 TBA
17h00 Second Regard
18h00 Téléjournal
18h01 Science réalité
18h30 Ecran-témoin
19h00 La clé des champs
19h30 Les Beaux Dimanches: Michel Louvain autour du monde
20h30 Téléjournal
20h51 Les Beaux Dimanches: Du poil aux pattes
22h51 Les Beaux Dimanches: Les jeunes solistes
23h30 Ciné-Club: Monsieur Verdoux

Lundi 3 mars

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Benji
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 A Guichets Fermés d'Edmonton
19h00 Le Vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Best-Sellers: Tout les fleuves vont à la mer
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Claudine: À Paris

Mardi 4 mars

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'aile ou la cuisse.
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Manon
21h00 Dallas
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Télé-relais de Winnipeg
23h34 Cinéma: La fille en bleu

Mercredi 5 mars

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 Contrechamps
19h00 Génies en herbe
19h30 Paul, Marie et les enfants
20h01 Le crime d'Ovide Plouffe
21h00 Déjà 20 ans
21h30 Le sens des Affaires
22h07 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le point
23h04 Madame du Barry

Jeudi 6 mars

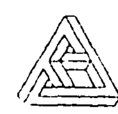
09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Les Grands Films: Deux fille au tapis
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Orca

Vendredi 7 mars

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe-Partout
10h45 Bobino
11h00 Les ateliers
11h30 La lettre de Nouvelle-France
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 L'autoroute électronique
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Série plus
21h00 En Tête
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Vivre en forme
23h10 L'Arnaque



Jeunesse en action



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

TOURNOI DE BALLON-VOLLANT

Il y aura un tournoi de ballon-volant provincial de tous les groupes de Francophonie Jeunesse de l'Alberta le 5 avril 1986 à l'école J.H. Picard.

Tous les groupes jeunesse des régions sont priés de nous faire parvenir la liste des gens qui désirent participer au tournoi le plus tôt possible.

Le nombre d'équipes maximum par groupe jeunesse est de deux, à raison de huit joueurs maximum par équipe, et de six minimum.

Cette activité organisée par Esprit Jeunesse sera suivie par un banquet et un bal de printemps.

FÉLICITATIONS!



Mlle Corinne Gratton, présidente du groupe des Goélands de Saint-Paul a été choisie citoyenne de l'année par l'ACFA régionale de Saint-Paul, lors de l'assemblée annuelle de cette régionale le 31 janvier dernier.

On se rappellera que Mlle Gratton s'est particulièrement distinguée lors de la Rencontre Franco-Jeunesse qui a eu lieu à Saint-Paul du 8 au 11 novembre 1985, en prenant la charge de l'organisation de cette activité, et en recrutant des membres actifs pour la remise sur pied du groupe des Goélands.

Félicitations Corinne, de la part de FJA.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta, en collaboration avec l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean offre la chance à tous les francophones de la région d'Edmonton âgés entre 14 et 25 ans, d'apprendre la base du fonctionnement d'un ordinateur.

DATE: *3, 4, 6, 11, 13 mars 1986*
HEURES: *19h00 à 20h00*
LIEU: *Faculté Saint-Jean 8406 - 91 rue Edmonton (Alberta)*
COÛT: *À confirmer*
PROFESSEUR: *Marcel Thouin*

Pour plus d'information, veuillez contacter FJA au 469-1344.

Message en l'air

Suite à la Rencontre Franco-Jeunesse qui a eu lieu à Saint-Paul du 8 au 11 novembre 1985 et à l'envoi d'environ 750 messages de la part des jeunes dans des ballons, 2 participants de la rencontre ont reçu une lettre de personnes habitant en Saskatchewan qui auraient trouvé le message qui avait été envoyé dans leur ballon. Depuis ce, les jeunes de l'Alberta correspondent toujours avec leur nouveau correspondant de la Saskatchewan. Nous espérons toujours que d'autres jeunes reçoivent, eux-aussi une lettre surprise!!!



Concours International des Jeunes 1986

LE HOBBY

Pour la troisième année consécutive, le Concours International des Jeunes a lieu en Alberta, comme dans huit autres pays, du 1er au 28 février 1986. Il s'adresse à toutes les écoles participantes et vise, par la réflexion sur un sujet donné, à susciter la curiosité des jeunes, à enrichir leur culture et à leur permettre de manifester leur créativité, tout en agissant pour la promotion du français en Alberta.

Cet événement est rendu possible grâce à la participation des organismes coopératifs de l'Alberta qui parrainent ce projet. Mentionnons le Conseil Albertain de la Coopération, Francophonie Jeunesse de l'Alberta, les caisses populaires et les coopératives locales de l'Alberta.

Grâce à leur soutien financier et leur engagement, 22 écoles offrant un programme de français participent au concours cette année, impliquant au-delà de 1800 jeunes de la 4e à la 12e année, de Fort McMurray, Plamondon, Peace River, Saint-Paul, Bonnyville, Morinville, Legal, Girouxville, Jean-Côté, Falher et Donnelly.

Par ce concours, nous souhaitons réaliser les quatre objectifs suivants:

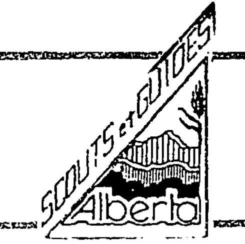
- amener la participation des étudiants franco-albertains et d'immersion à une activité littéraire en français;
- susciter l'implantation des organismes albertains du domaine coopératif dans leur milieu;
- amener les jeunes à réfléchir et à s'exprimer sur un thème donné, intéressant pour tous et chacun;
- diffuser et publier le résultat du travail des lauréats.

Pour y participer, les étudiants doivent rédiger une composition sur un thème ayant rapport au HOBBY ou passe-temps. Ils sont invités à émettre leurs opinions et leurs sentiments dans un texte expressif.

Une fois le concours terminé, les copies seront jugées sur trois niveaux: classe, école et province.

Bonne chance à tous les participants,

Maryse Lapointe
Coordonnatrice CIJ 86



Scouts et Guides de l'Alberta

Nous dépassons la centaine!

Cinq nouveaux Scouts et Guides se sont joints tout dernièrement au mouvement, ce qui nous donne maintenant un compte de 101 jeunes en Alberta (secteur français). Parmi les nouveaux sont 2 castors, 2 louveteaux et un Guide.

* * *

Activités de groupes
EDMONTON

Les Éclaireurs ont fait leur camp d'hiver les 7, 8 et 9 février, et leur promesse le 9. Les animateurs Albert Blanchette et Robert St. Georges ont fait leur engagement Scout; Albert, le 9, et Robert le 3. En ce faisant, ils se sont engagés à suivre les trois principes Scout:

1) le Seigneur est notre ami
2) nous sommes tous frères
3) nous méritons confiance.

* * *

SIS-SIG à Bonnyville

Quatres personnes du District se sont rendues à Bonnyville pour donner une journée de formation aux animateurs/trices de Bonnyville. Ces derniers n'avaient pas pu prendre part à la session offerte en automne en raison d'un colloque de professeurs. C'est alors que Denis Lefebvre et Raymonde Groulx, adjoints au commissaire ont fait la présentation d'ateliers et de vidéos pour la session d'initiation au guidisme et scoutisme le 15 février, session qui a été bien appréciée. Denis et Raymonde ont expliqué l'historique des Scouts et Guides, la philosophie des deux mouvements, la façon de procéder dans leurs réunions avec les jeunes, la méthode d'évaluation chez les jeunes, et un résumé des unités Jeannettes et Louveteaux. Les nouveaux agents de développement communautaire en formation ont aussi participé. Sylvain Guillette a présenté l'organigramme des Scouts et Guides ainsi que les responsabilités des comités de parents. Madeleine Smith a eu une discussion avec eux sur la publicité.

Photo de gauche: Albert Blanchette, animateur chez les Éclaireurs, fait son engagement scout avec le Père Beauregard.

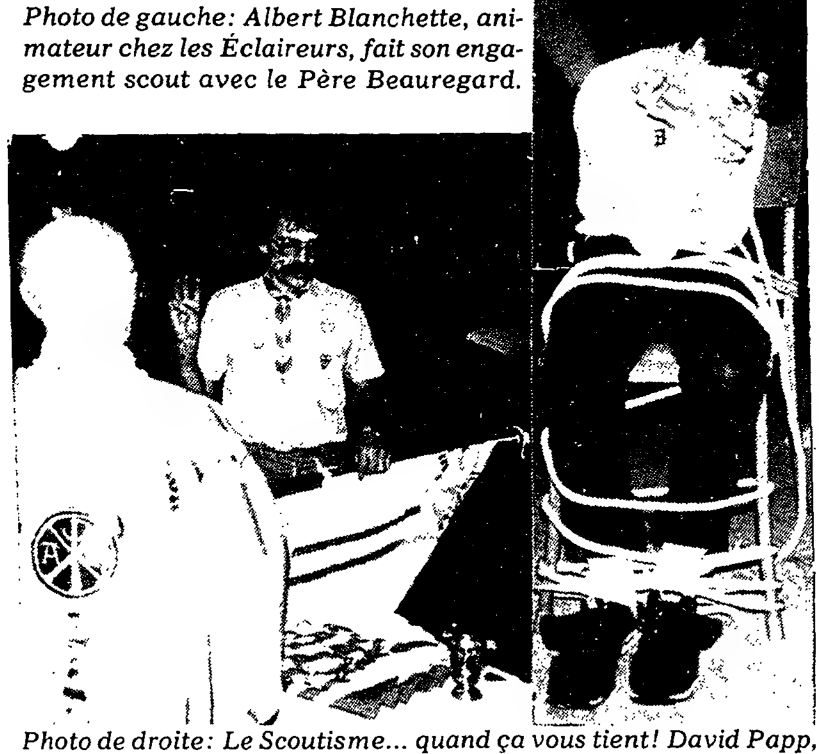


Photo de droite: Le Scoutisme... quand ça vous tient! David Papp, 12 ans, a du moins réussi à se sortir des cordes à son camp d'hiver d'Éclaireur à Sandy Beach.

Fédération des Scouts de l'Ouest

Des changements s'en viennent! À l'heure actuelle, la Fédération des Scouts de l'Ouest (FSO), n'a plus de commissaire. Il en est de même pour le district de l'Alberta (le poste ici est comblé par intérim par le Président de l'Association). La formation des animateurs/trices dépend du/de la commissaire.

C'est alors que le Conseil d'Administration de la Fédération a décidé de combler le poste de la FSO de façon intérimaire en faisant appel à des personnes ayant déjà oeuvré dans le mouvement. Selon Mme Gilberte Gougeon, représentante du district de l'Alberta à la dernière réunion de la FSO, cette personne (travaillant par intérim) devra (1) assurer le suivi à la formation et (2) organiser un colloque des 4 permanents des provinces de l'Ouest de du Conseil d'Administration de la Fédération, en vue de discerner quelles mesures seraient susceptibles d'insuffler une revitalisation du Scoutisme dans ces quatres régions. Le plan de formation pour animateurs/trices sera aussi examiné, afin que les normes et les exigences de la formation évoluent au rythme de l'évolution du milieu (où les gens sont beaucoup plus éduqués qu'auparavant). Selon Mme Gougeon, l'Alberta se révèle comme étant un milieu où les gens cherchent vraiment des solutions qui sont courageuses: telles que les projets de "Nouvelle Image" et de "formation d'agents(tes) de développement communautaire."

Jeannettes de Bonnyville lors de leur promesse. Thérès Moquin, centre, animatrice.



Nous avons besoin de bénévoles pour notre bingo qui aura lieu **vendredi le 7 mars de 16h30 à 22h30.** *Si vous êtes intéressés à donner de votre temps, appelez Madeleine Smith au 468-6983.*

Cette publicité est publiée à chaque deux semaines grâce à une subvention du Centre d'Emploi du Canada et du Secrétariat d'État.

Le renfort arrive...

Le jeudi 20 février à 10h48 à l'hôpital de l'université de l'Alberta à Edmonton, une petite fille de 7 livres 11 onces venait semer la joie du couple Phillis et Paul Denis, le directeur du FRANCO.

Joelle, cinquième enfant du bataillon Denis équilibrera un peu les forces en présence. Les trois garçons devront maintenant compter avec la présence des deux filles.

Félicitations à l'heureux couple!

Transport scolaire

suite de la page 1

Les répercussions

En termes clairs, le cas de Mme Lemire signifie que le Conseil scolaire de Leduc fait la différence entre une école française et une école d'immersion. Ses dirigeants ne le savent peut-être pas encore mais ils viennent de faire un pas important.

La création d'une école secondaire d'immersion est prévue à Beaumont. Des responsables du monde scolaire pensent déjà que les élèves allant à Picard seront "rapatriés" à ce moment.

Il sera pourtant difficile d'éliminer le transport gratuit vers Edmonton. Les parents pourront invoquer qu'ils envoient leurs enfants non à une école d'immersion mais à l'école française J.H. Picard.

Ils pourront s'appuyer sur le cas de Mme Lemire. Celle-ci a fait le choix entre l'école élémentaire d'immersion pourtant disponible à Beaumont et l'école française. Le Conseil scolaire l'a suivi dans sa démarche. Il lui a même promis son soutien financier.

Purvis en toile de fond

Il y a à peine deux mois, des parents de Sherwood Park obtenaient la gratuité du transport scolaire vers Edmonton. Il s'agissait de parents francophones envoyant leurs enfants à l'école Maurice Lavallée ou J.H. Picard.

Là aussi, la commission scolaire n'avait pas posé d'obstacles. Puisqu'il n'y avait pas d'école française à Sherwood Park, le Conseil s'engageait à défrayer le coût du transport. Le jugement Purvis sur les droits scolaires des Franco-Albertains y était sans doute pour quelque chose.

Au Conseil scolaire de Leduc, M. John Bole l'assistant du surintendant se contente lui de déclarer: "Le jugement a simplement renforcé ce que nous pratiquions déjà".

"Sans le foyer l'assimilation est inévitable"

Conférence donnée par
YVON MAHÉ

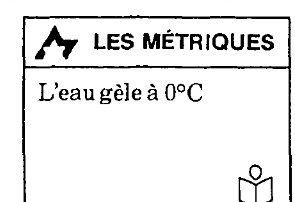
à l'école Maurice Lavallée (bibliothèque)

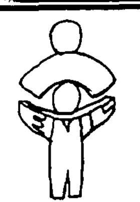
à 19h30
LUNDI 10 MARS

Tous les parents sont les bienvenus

LES MÉTRIQUES

La pluie est mesurée en millimètres. Une précipitation de 3 mm est une légère averse





École Maurice Lavallée

"L'École Maurice Lavallée offre un programme scolaire pour enfants francophones, de la maternelle à la huitième année. Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la maternelle, ainsi que pour les autres niveaux.

Pour l'inscription au programme de la maternelle, l'enfant doit avoir cinq ans avant le 1er mars 1987. Pour plus de renseignements et pour inscrire votre enfant, communiquez avec le directeur de l'école Maurice Lavallée (8828-95 rue) en composant le 465-6457".



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1986-28. **Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion — Étude des demandes de modification des exigences en matière de contenu canadian.** Dans l'avis public CRTC 1985 — 155 du 22 juillet 1985, le Conseil a fait un bref compte rendu d'un échange de lettres avec MM. Florian Sauvegeau et Gerald Caplan, co-présidents du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, dans lesquelles ils demandaient au Conseil de remettre à plus tard l'étude de certaines questions jusqu'à ce que le Groupe de travail ait eu l'occasion de présenter ses recommandations au ministre des Communications, l'honorable Marcel Masse. Le conseil a convenu qu'il y allait de l'intêret public à remettre à plus tard cette étude même s'il devait en résulter des délais dans le traitement de certaines demandes déjà reçues. Parmi les demandes qui'il a convenu de remettre à plus tard, il y avait celles visant à modifier certaines conditions de licence en matière de contenu canadien de réseaux d'émission spécialisées multilingues.

Le Conseil a été récemment informé que le Groupe de travail ne divulguera pas ses recommandations avant mars 1986. Le Conseil se préoccupe du fait que d'autres retards pourraient nuire non seulement aux titulaires en cause mais au public en général et il a décidé en consultaiton avec le Groupe de travail, de procéder à l'audition de ces demandes. La tenue de l'audience a été fixée provisoirement au **21 mai 1986. Le Consei demande à la First Choice Canadian Communications Corporation, l'Allarcom Pay Television Limited, la Telelatino Network Inc. et à Premier Choix: TVEC Inc. de completer ou de mettre a jour les demandes déjà soumises au Conseil d'ici le 14 mars 1986** au plus tard.

Pour ce qui est des autres demandes qui ont été remises à plus tard, notamment celles visant l'autorisation d'assurer un nouveau service de télédistribution pour les enfants, pour les jeunes ou pour la famille ainsi que celles visant la permission de distribuer à l'échelle nationale les stations canadianes existantes, le Conseil commencera à examiner ces questions une fois que le rapport du Groupe de travail, qu'on attend pour mars 1986, aura été publié.

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Le C.R.T.C.propose des modifications fondamentales à son Règlement sur la télédistribution. Le C.R.T.C. a publié un projet d;un nouveau Règlement sur la télédistribution et invite le public à formuler des observations à leur sujet. (CRTC Avis public 1986-27).

Les changements proposés résultent des efforts constants que le C.R.T.C. a déployés pour simplifier ses règlements. L'actuel Règlement sur la distribution est en vigueur depuis 1976. En avril et en octobre 1985, le C.R.T.C. a tenu des audiences publiques en vue de réexaminer ce règlement et les propositions d'aujourd'hui en sont le produit. Les propositions traitent de modifications apportées à un certain nombre de secteurs, y compris la réglementaion des tarrifs du câble, la publicité au canal communautaire, l'équipe entre les sevices de programation canadiens et américains et la substitution de services identiques.

Au chapitre des tarifs du câble, le Conseil propose une nouvelle approche qui réduira considérablement le fardeau de la réglementation tout en permettant au public et au Conseil de surveiller toute modification tarifaire. De plus, les propositions prévoient que chaque abonné au câble sera dûment informé par écrit de tout projet de majoration tarifaire par la compagnie de câble. Avec cette nouvelle approche, quatre catégorie de majorité tarifaires sont prévues. En vertu des deux premières, il serait permis aux télédistributeurs d'appliquer des majorations tarifaires automatiques aux abonnés (à) jusqu'à concurrence de 80% de la hausse procentuelle de l'indice des prix à la consomation, (en 1985, cela aurait représenté une hausse de 3.5%) ou (b) des majoration basées sur les coût reliés aux «frais imputales» (frais d'une tierce partie) imposés aux câblodistributeurs (comme les frais accrus de transmision par satellite). Au moment d'imposer ces catégories de majorations qui représentent des coûts directs sur lesquels elles n'ont aucun contrôle, les compagnies de câble seraient obligées d'aviser le Conseil et leur abonnés qui auraient alors 40 jours pour formuler des observations. Celles-ci seraient versées au dossiers aux fins d'examen au moment du renouvellement de la licence du télédistributeur. Les majorations tarifaires entreraient automatiquement en vigueur après 40 jours.

La troisième catégorie de majorition tarifaire vise à encourager la prestation d'un service de télédistribution amélioré en permettant aux télédistributeurs de recouvrer, par voie de hausses tarifaires, jusqu'à 50% de nouveau investissements en capital répartis sur une période de cinq ans pour un service de télédistribution de base. Ces augmentations seraient assujetties à une période d'examen de 40 jours par le C.R.T.C. au cours de cette période. Finalement, une quatrième catégorie imposerait aux télédistributeurs d'informer le conseil et les abonnés de toute majoration tarifaire autre que celles mentionnées précédemment. Dans ce cas, les abonnés au câble auraient 90 jours à moins que le conseil ne les rejette, les modifie où qu'il décide de tenir une consultation publique sur la requête. Il est proposé que cette nouvelle approche concernant les mojorations tarifaires soit sujette à révision après une période d'essai de deux ans.

D'autres propositions permettraient aux télédistributeurs d'introduire des canaux de radio ou de télévision déjà admissible (services optionnels), sans l'approbation du C.R.T.C. pour autant qu'elles consacrent aux services étrangers. Les télédistributeurs ne seraient par autorisés à offrir de la publicité sur leurs canaux de programmation à l'exception de certains genres d'annonces publicitaires au canal communautaire comme les messages de crédit, de la publicité réciproque et de commandite. Toutefois, les réglements proposés permettraient aux titulaires d'offrir des services hors-programmation y compris certaines formes de publicité. Certaines dispositions permettront également de plus grandes possibilités pour la substitution des signaux en direct des radiodiffuseurs (le comité Caplan-Sauvageau) de son processus de révision des règlements proposés. Le Groupe de travail a pour sa part informé le Conseil que son rapport sera publié en mars de cette année.

Ceux qui désirent formuler des observations ont jusqu'au **27 mars 1986 pour ce faire. Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ont.), K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à notre bureau régional: 700, West Georgia, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.), 666-2111.**

Canadä

COMMISSION D'ENQUÊTE COLLISION DE TRAINS À HINTON

SOYEZ AVISÉ que, conformément à un Arrêté-en-Conseil, l'Honorable RENE PAUL FOISY a été nommé Commissaire conformément à la **Loi sur les enquêtes** pour enquêter et présenter un rapport sur la collision du train numéro 4 de Via Rail Canada et du train numéro 413 du Canadien National, au ou autour du mile 173, Subdivision d'Edson dans la province de l'Alberta, le 8 février 1986, et plus particulièrement, sans limiter le caractère général de ce qui précède, d'enquêter et de faire un rapport sur:

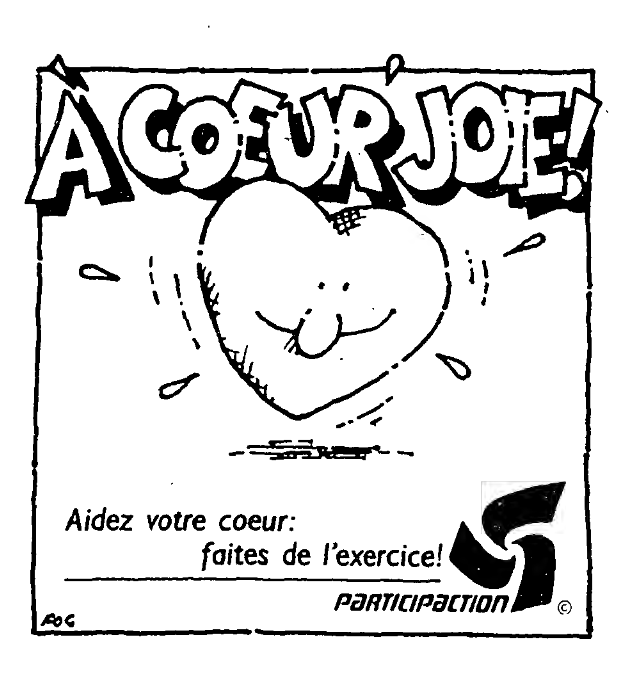
1. Les facteurs ayant contribué à la collision, les causes et circonstances liées à ladite collision,
2. La suffisance des Lois, réglementations, règles et normes fédérales régissant les opérations et la sécurité ferroviaires, dans la mesure où elles ont un rapport avec la collision,
3. La suffisance des pratiques, procédures et normes existantes régissant les opérations et la sécurité ferroviaires, suivies par le Canadien National et Via Rail Canada, dans la mesure où elles ont un rapport avec cette collision,
4. L'efficacité de toutes les personnes et de tous les éléments mécaniques en jeu dans l'exploitation des trains impliqués dans cette collision et des systèmes de contrôle du trafic en régissant le mouvement,
5. Les mesures qui peuvent être raisonnablement prises pour réduire le risque que se reproduise une telle collision quelque part au Canada, et
6. Toute affaire résultant de ou portant sur un des points mentionnés aux paragraphs 1 à 5.

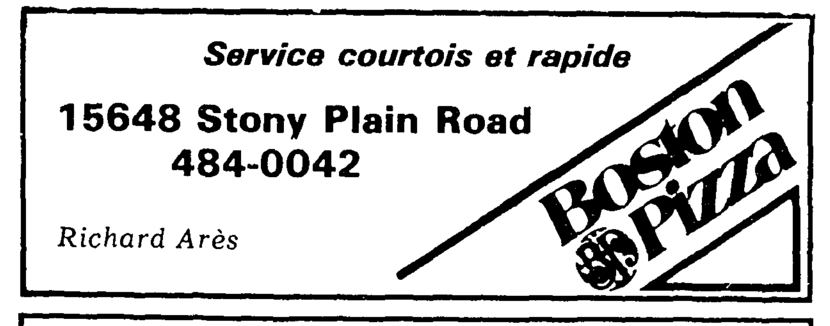
DEPLUS SOYEZ AVISÉ que les personnes désirant faire des représentations, soumissions ou déposer en justice, relativement à un des points ci-dessus, ou qui désirent prêter assistance ou donner des informations, doivent contacter l'avocat de la Commission, RODERICK A. McLENNAN, C.R., avant le mercredi 5 mars de l'année 1986, aux bureaux de la Commission:

1200 Royal Trust Tower
Edmonton Centre
Edmonton, Alberta T5J 2Z2
(403) 420-4734

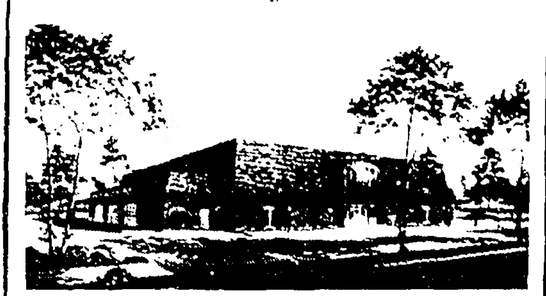
Transport Canada — Transports Canada

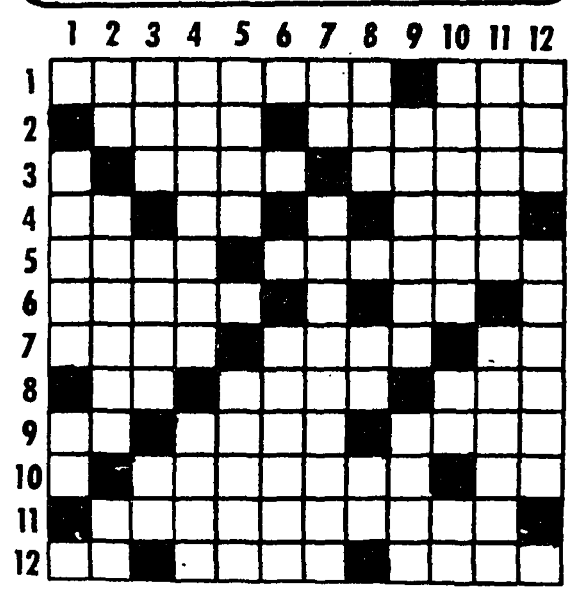
Canadä













Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30 et 12h00

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

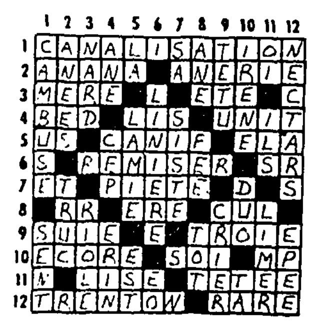
mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

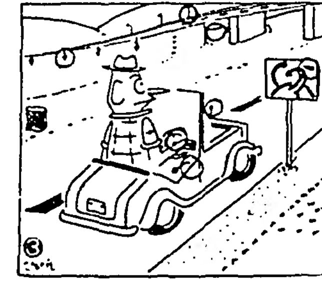
HORIZONTALEMENT
1 — Jeune fille qui fréquente une école. — Principe de vie.
2 — Dieu de la guerre. — Conduire en menant.
3 — Du verbe avoir. — Tragédie de Voltaire.
4 — Inf. — Nous. — Bison d'Europe.
5 — Peintre italien. — Annoncera d'avance.
6 — Enlèvera. — Deux voyelles.
7 — Partie du corps humain. — Situation. — Moi.
8 — En les. — Espace de terre (pl.). — Marque la preuve.
9 — Sa Sainteté. — Apre au goût. — Inscription sur la croix.
10 — Otons à quelqu'un ce qu'il possède. — Inf.
11 — Volonté, désir, ambitieux.
12 — Milieu. — Rends service. — Du verbe seoir.

VERTICALEMENT
1 — Jus concentré dans les sucreries. — Tellement.
2 — Cela. — Tranches de pain grillé. — De l'alphabet grec.
3 — Sale, vilain, hideux. — Ch. -1. de c. (Orne). — Dans province.
4 — Prén. masc. — Dieu de la guerre.
5 — Déesse des Egyptiens. — Copié.
6 — Placer plus haut.
7 — Nom du soleil chez les Egyptiens. — Cèderons pour un temps.
8 — Rémi moins une lettre. — Unique en son genre. — Deux consonnes.
9 — Qui a beaucoup d'érudition. — Convenu. — Mère d'Horus.
10 — Grande ignorance. — Abrév. de Canadien National. — Fille d'Inachos (inverse).
11 — Conduire en menant. — Qui appartient à la mer.
12 — Epoque. — Se dit d'un hydravion qui se pose à la surface de l'eau.

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	A	N	A	N	A	■	A	N	E	R	I	E
3	M	E	R	E	■	L	■	E	T	E	■	C
4	B	E	D	■	L	I	S	■	U	N	I	T
5	U	S	■	C	A	N	I	F	■	E	L	A
6	S	■	R	E	M	I	S	E	R	■	S	R
7	E	T	■	P	I	E	T	E	■	D	■	S
8	■	R	R	■	E	R	E	■	C	U	L	■
9	S	U	I	E	■	E	■	T	R	O	I	E
10	E	C	O	R	E	■	S	O	I	■	M	P
11	N	■	L	I	S	E	■	T	E	T	E	E
12	T	R	E	N	T	O	W	■	R	A	R	E



VOTRE HOROSCOPE

GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin
Vous vous rendrez compte que vous obtenez beaucoup de choses de votre petit monde en vous montrant convaincant et persuasif plutôt que brutal: le résultat ne se fera pas attendre.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Votre âme sera mélancolique; ne vous écoutez pas et réagissez. Ne craignez pas l'amour et ne vous nourrissez pas d'illusions. Donnez votre coeur spontanément et sincèrement.

LION du 23 juillet au 23 août
Vous vous compliquerez la vie à plaisir; vous éprouverez des doutes, des incertitudes et vous vous plairez à voir *la vie en noir*. Vous imaginerez des situations *invraisemblables*. Vous gagnerez la confiance de quelqu'un.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Il y aura au cours de cette journée des contradictions et des incertitudes. Tâchez d'avoir plus de stabilité. Dans la matinée, vous serez tenté par l'amour, mais soyez réfléchi.



BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Vous pouvez rendre de grands services à l'être aimé ou à une autre personne qui vous est chère. Vos démarches auront généralement du succès en après-midi. Sachez accepter l'humour.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
La personne qui vous aime aura tendance à se montrer romantique, à demeurer attachée au passé, à un souvenir. Cette sensibilité vous ennuiera, mais faites contre mauvaise fortune bon coeur et vous en tirerez profit.

BÉLIER du 21 mars au 20 avril
Vous aurez l'avantage, aujourd'hui, de posséder une volubilité tout à fait apte à convaincre vos interlocuteurs. C'est plus que jamais le moment de marquer toutes vos dépenses et d'équilibrer votre budget.



TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Une bonne journée dans l'ensemble. Les discussions peuvent s'avérer fructueuses. Votre jugement sera d'ailleurs excellent au cours des prochaines heures. Ne faites pas de dépenses exagérées et prenez garde à vos responsabilités.

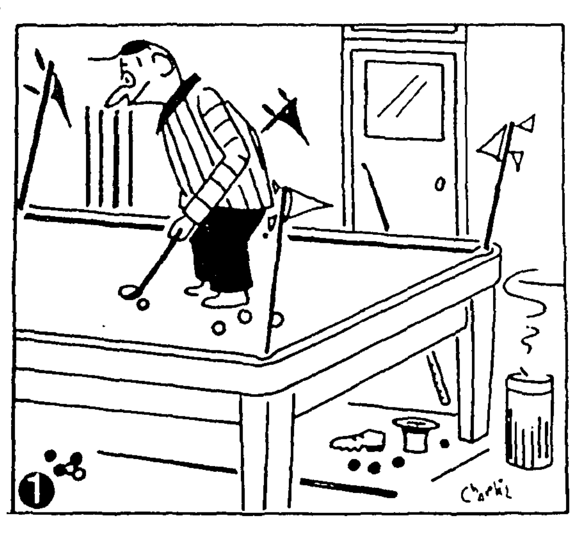
SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Vous aurez intérêt à établir un programme précis si vous voulez faire tout ce qui est prévu pour aujourd'hui, ou alors vous risquez de perdre votre situation. Prenez le temps de réfléchir.

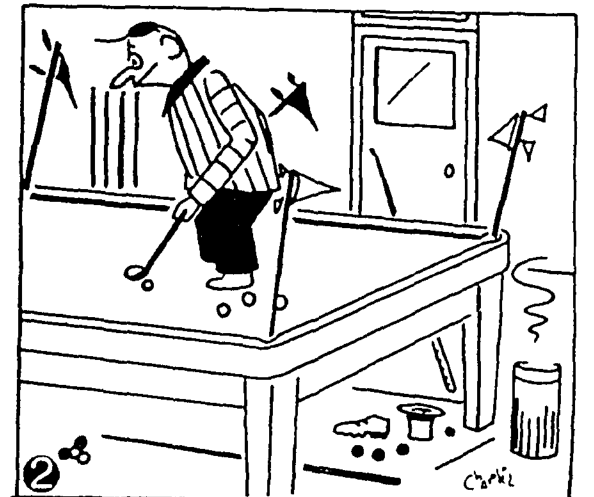
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Vous parviendrez à atteindre vos objectifs sur le plan sentimental. La personne aimée aura tendance au laisser-aller, ce qui vous tapera sur les nerfs. Ne manquez pas de tact et méfiez-vous de votre nervosité.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Les émotions vous fatiguent, vous auriez besoin de plus de calme autour de vous. Vous offrirez un visage souriant et vous ne laisserez pas votre humeur s'altérer. Vous serez très réceptif en amour.

POISSONS du 20 févr. au 20 mars
Sur le plan du coeur, vous manquerez de compréhension, il serait souhaitable que vous fassiez preuve de plus de lucidité. Vous suscitez les ennuis par vos impatiences, vos révoltes enfantines. Cessez de critiquer.

jouez avec nous

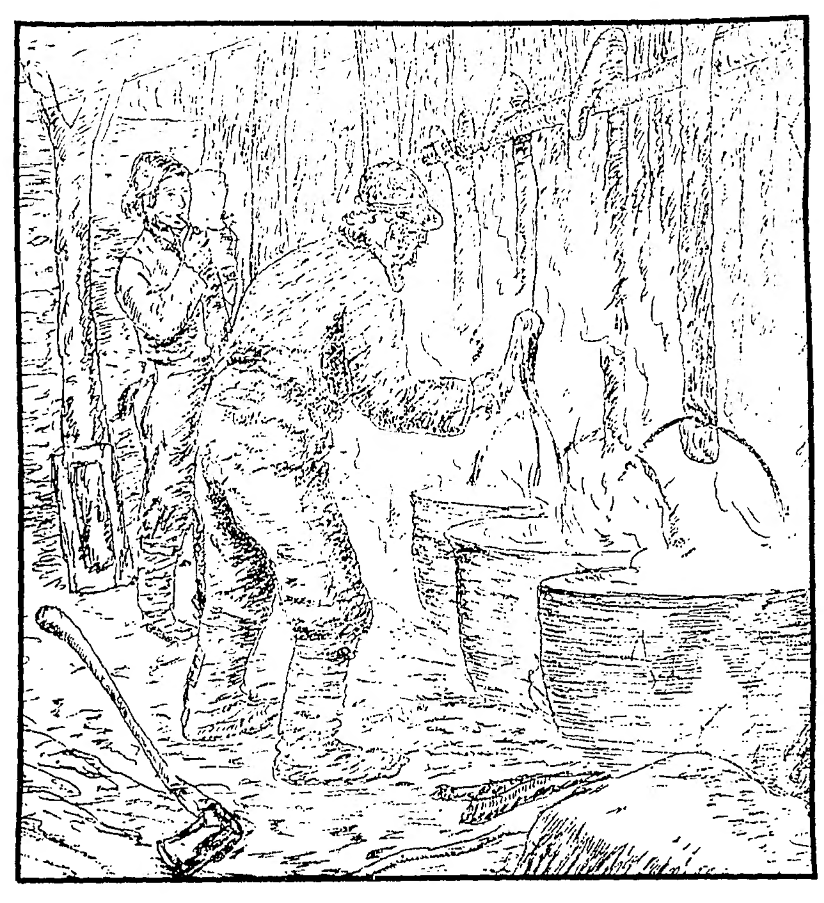




Trouvez les 7 erreurs. SOP–649

[illegible] de l'ACFA

le 2 mars 1986
de 9h00 à 18h00
au FORT EDMONTON



9h30: ouverture du fort, brunch à l'Hôtel Jasper House.
11h00: messe dans le fort au Clerk's Quarters, début du "repas de la cabane" à la salle Masonic.
12h00: ouverture des expositions et début des activités
13h00: début de la tire sur la neige.
17h00: début du feu de camp, fin des expositions et kiosques.
17h30: fin du service de la tire, spectacles et activités sportives.
18h00: fermeture du site

Kiosques d'organismes franco-albertains — Expositions et vente d'artisanat.

Attention à nos policiers. Il faut connaître les bonnes réponses aux questions posées, si non!!!

L'étable Egge's — Folle Avoine du Manitoba — Jacques Chauvin
Groupe de l'Âge d'or

Animation musicale des Chantamis au Kelly's Saloon
Troupe de danses folkloriques: La Girandole au Fort.
Café chantant avec différents artistes professionnels et amateurs,
ET BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE...

* Concours de sciage
* Ligue d'Improvisation inter-scolaire de l'Alberta
  Concours de gigue

* Messe au Fort: 11h00
* Tire sur la neige: de 13h00 à 17h30 dans l'espace du parc
* Produits d'érable: en vente dans la gare
* Feu de joie: 17h00

À 18h00 — FERMETURE DU SITE à 18h00

* * * * * * *

Service d'autobus à partir des centres commerciaux suivants: Départ toutes les 10 minutes entre 10h00 et 16h00. Tarifs régulier.

5.00$ pour adultes
3.00$ étudiants et gens de l'âge d'or. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.
(Ce coût ne comprend pas les services de nourriture)
20% de réduction pour les membres de l'ACFA: billets achetés à l'avance seulement.
Tramways qui vous amèneront de la gare (l'entrée), au site.
* Il y aura gratuitement des traîneaux tirés par des cheveaux, pour vous amener jusqu'au fort.

à la SALLE MASONIC
Omelettes; jambon fumé à l'ancienne; fèves au lard; patates; beignes; marinades; Grand-Pères dans le sirop
aux heures suivantes seulement
11h00 — 12h00 — 13h00
14h00 — 15h00 et 16h00
(dernier repas)

Billets disponibles
d'avance: à l'ACFA régionale
à la Cabane: dans la gare
adultes: 7.00$
moins de 12 ans: 4.00$

à la LIBRAIRIE
(café chantant)
Pâté à la viande; tourtière; cretons servis par Frenchy's Deli
de 11h00 à 17h30

au FORT
Cretons; tourtière; gâteau-carottes de 13h00 à 16h30

à l'hôtel JASPER HOUSE
Leur brunch habituel
de 9h30 à 16h00
adultes: 7.00$
enfants: 3.50$

Le MARMITON
Ragoût canadien français et fèves au lard,
Devant l'étable Egge's

au KELLY'S SALOON
1er plancher: tartes et boissons
2e plancher: collation et boissons
servies par l'Hotel Jasper House
de 12h00 à 16h00

à l'ARCADE PENNY
Collation et boissons
de 12h00 à 17h00

* * * * * *